



LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 2253 - LUNDI 9 MARS 2015

DÉBAT SUR LA CONSTITUTION

Le PCT tient au changement

Le Parti congolais du travail (PCT) tient au changement de la Constitution, afin de passer à une nouvelle République. Pierre Ngolo, son secrétaire général, l'a exprimé clairement, le vendredi 6 mars, à l'occasion d'une conférence de presse. Pour lui, la loi fondamentale adoptée en 2002 et qui contient « *trop de verrous* » a déjà fait son temps. [Page 2](#)

MCDDI

Le congrès de la clarification le 4 avril

Foncièrement opposé à l'idée du changement de la Constitution soutenue par la majorité présidentielle dont il est membre, le Mouvement congolais pour la démocratie et le développement intégral (Mcddi) a annoncé la tenue de son tout premier congrès le 4 avril prochain. Selon le bureau exécutif national qui a fait cette annonce, ce congrès dit de la clarification se prononcera sur la situation politique nationale de l'heure, mais également sur la vie du parti qui entend présenter un candidat à la présidentielle de 2016, à en croire son secrétaire général, Guy-Brice Parfait Kolelas. [Page 2](#)

MÉMOIRES

Des archives sur Pierre Savorgnan de Brazza remises au Congo

Une collection de documents d'archives liée à l'explorateur Pierre Savorgnan de Brazza a été transmise le 6 mars 2015 à Brazzaville, au Mémorial qui porte son nom.

C'est le ministre de la Culture, Jean Claude Gakosso, qui a reçu ces pièces

d'archives des mains de l'ambassadeur du Congo en France, Henri Lopes, avant de les transmettre à la directrice du mémorial, Belinda Ayessa. La cérémonie a été rehaussée par la présence du chef de l'État, Denis Sassou N'Guesso.

[Page 11](#)



Henri Lopes remettant un échantillon des correspondances à Jean Claude Gakosso

VIE POLITIQUE

Charles Zacharie Bowao n'exclut pas de quitter le PCT

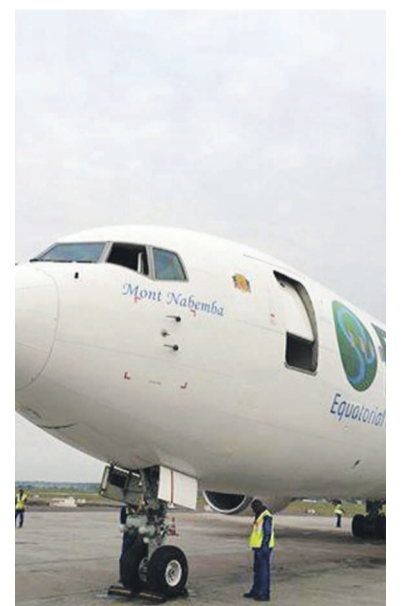


Dans une longue interview publiée dans le magazine Afrique-Asie, l'ancien ministre de la Défense et membre du bureau politique du Parti congolais du travail (PCT) parle de politique, notamment de l'échéance présidentielle de 2016, avec son corollaire : le débat sur le changement de la Constitution. Opposé à cette démarche, il déclare : « *Si par extraordinaire, le président décidait d'aller au référendum, ma présence au sein du PCT ne se justifiera plus* ». [Page 2](#)

TRANSPORT AÉRIEN

ECAir met le cap sur huit nouvelles destinations

Après Libreville reliée depuis le 9 février dernier, la compagnie Equatorial Congo Airlines (ECAir) va inaugurer deux nouvelles lignes Brazzaville-Bamako et Brazzaville-Dakar à partir du 22 mars. Peu après, la société mettra le cap sur les villes de Beyrouth, Luanda, Abidjan, Yaoundé, Bangui et N'Djamena. « *L'objectif est de transformer l'aéroport de Maya-Maya en un véritable hub en Afrique centrale* », indique, dans une interview exclusive, sa directrice générale, Bayina Fatima Moussa. [Page 11](#)



Le nouvel appareil d'ACAir

LIGUE DES CHAMPIONS DE FOOTBALL

AC Léopards déterminé à aller loin

Qualifiant de « *bérézina* » la sortie prématurée des trois représentants congolais (Diables noirs, Cara et Étoile du Congo) engagés en compétitions africaines, le président de l'Athlétique club Léopards de Dolisie, dont la formation entre en compétition le 15 mars à Nairobi face au club kenyan Gor Mahia, affiche de grandes ambitions. « *Si cette ambition paraît parfois trop élevée pour certains, je demeure convaincu que nous avons des armes pour y arriver (...). Nous avons pu apporter quelques joueurs de plus pour étoffer davantage en qualité notre groupe et surtout nous avons fait confiance à un autre technicien pour diriger ce groupe* », a déclaré Remy Ayayos Ikounga. [Page 16](#)

ÉDITORIAL

Visites

[Page 2](#)

ÉDITORIAL

Visites

D'où vient l'intérêt croissant que suscitent l'Agence d'information d'Afrique centrale, Les Dépêches de Brazzaville, le Musée Galerie du Bassin Congo, la Librairie Congo au sein de la communauté internationale présente à Brazzaville, intérêt qui se manifeste par la multiplication des visites que des diplomates de haut rang mais aussi de simples ressortissants étrangers effectuent dans notre immeuble Les Manguiers ?

La réponse à cette question, aussi simple qu'évidente, ne tient pas simplement au fait que notre entreprise occupe une place éminente dans le monde des médias écrits de cette partie de l'Afrique. Elle résulte aussi et surtout de la prise de conscience par la communauté internationale du puissant mouvement qui conduit à l'édification d'une communauté régionale du Bassin du Congo qui s'annonce, dès à présent, comme l'une des plus dynamiques du continent. Et c'est, bien entendu, cet éveil qui mérite d'être souligné ici.

Il ressort, en effet, des discussions à bâtons rompus que nous avons lors de nombreuses rencontres se déroulant dans nos bureaux de Mpila, une perception différente parce que positive des événements marquants de ce début d'année 2015. Au-delà des interrogations légitimes que suscite le débat sur nos institutions, les sujets les plus souvent abordés sont ceux de la place que le Congo occupe dans le proche avenir au sein de la communauté de l'Afrique centrale et du rôle qu'il y jouera. Avec, bien entendu, au centre de ces débats informels l'art et la culture, deux pivots essentiels du mouvement d'unification qui se dessine dans cette partie du monde.

Ce qui précède ne signifie nullement que notre groupe de presse surestime son rôle ou son influence, mais seulement que l'intérêt dont il est l'objet de la part des représentants de la communauté internationale traduit une perception plus juste de ce qu'est aujourd'hui le Congo avec son histoire, sa culture, ses traditions, ses ambitions, ses attentes. Traduit aussi la volonté de saisir le sens de l'évolution générale de cette partie du continent que les médias étrangers décrivent trop souvent comme voué à la mal-gouvernance, au désordre institutionnel, à la misère sociale, au repli sur soi, bref à la stagnation. Est-il besoin de préciser que nous sommes fiers d'accompagner ce grand mouvement ?

Les Dépêches de Brazzaville

Charles Zacharie Bowao n'exclut pas de quitter le PCT

Le Magazine Afrique-Asie a publié dans son numéro du mois en cours, une longue interview de l'ancien ministre de la Défense nationale, Charles Zacharie Bowao, membre du bureau politique du Parti congolais du travail. Cet entretien essentiellement politique tourne autour de l'échéance présidentielle de 2016, avec son corollaire, le débat sur le changement de la Constitution. Opposé à cette démarche, il déclare : « Si par extraordinaire, le président décidait d'aller au référendum, ma présence au sein du PCT ne se justifiera plus ».

Ainsi qu'il s'exprimait il y a quelques mois à travers sa « lettre ouverte » au président Denis Sassou N'Guesso, l'ex-ministre ne semble pas avoir varié son discours. Du bouillonnement qui anime le microcosme politique congolais aujourd'hui, Charles Zacharie Bowao retient fondamentalement le délitement de son parti et de la majorité présidentielle. Il dit de ces deux instances qu'elles de-

lectuelles et publiques ». L'homme paraît « inconsolable » sur les péripéties du 4 mars qui aboutissent à son éviction du gouvernement : « Je dirai un jour ma part de vérité sur cette tragédie qui engage la responsabilité collective du gouvernement de la République ». Il se montre par ailleurs inquiet sur l'avenir politique du Congo, citant en passant l'exemple du Niger, sous l'an-

« Si par extraordinaire, le président décidait d'aller au référendum, ma présence au sein du PCT ne se justifiera plus ».

viennent minoritaires dans l'opinion. Sa conviction, il se la fait, insiste-t-il, de ce qu'il suit des débats. Et de poursuivre : « La société civile s'organise déjà, l'opposition est en voie de le faire, cela risque de changer la donne ». Regrettant de ne plus rencontrer le président de la République depuis son départ du gouvernement (septembre 2012), Charles Zacharie Bowao estime néanmoins que le chef de l'Etat n'est pas étonné de ses déclarations : « À mon avis, le président n'est pas surpris par mes prises de position intel-

ancien président Mamadou Tanga, ou encore récemment le Burkina Faso, avec l'ex-président Blaise Compaoré. En revanche, il n'aborde pas l'autre question, en débat depuis plusieurs mois, et qui semble faire consensus au sein de la classe politique congolaise, à savoir l'organisation d'un dialogue inclusif. Si l'on va vers un blocage au regard des positions heurtées des uns et des autres, sans doute le dialogue serait la voie indiquée pour décrire le climat politique dans le pays. C'est bien ce que pense Me Martin Mberi, ancien mi-

nistre, dans une « lettre citoyenne » parue chez notre consœur : « La semaine Africaine » du 6 mars :

« Que faire pour changer la Constitution ? », s'interroge-t-il, avant de proposer une voie de sortie : « Une seule approche est possible : laisser s'exprimer, librement, toutes les thèses relatives à la question constitutionnelle, au cours du dialogue national sur le même pied d'égalité. Il revient à ce dialogue, par voie consensuelle, de dégager une résolution finale... Cette résolution finale peut traduire une solution unique (une Constitution) que le président de la République soumet au référendum. Cette Constitution devient Constitution de la République, si les citoyens qui disent « oui » l'emportent sur ceux qui disent « non ». Dans la même optique, le Pr. Théophile Obenga, suggère « un débat d'idées, sain, courtois, fructueux, proscrivant le préjugé, l'apriori partisan, la platitude courtoisane, la déformation volontaire de l'opinion d'autrui ».

On le voit, les intellectuels et les politiques, les politico-intellectuels s'en mêlent désormais argument contre argument. Devant les prises de position des « pour » ou des « contre » le changement de la Constitution, la population congolaise appelle les politiques embarqués dans ce débat qui devient passionnant à préserver le climat de quiétude dans le pays.

Les Dépêches de Brazzaville

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo,
Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Josiane Mambou Loukoula
Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa

Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service),
Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys

Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo
Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordinateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa

Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Sports : Martin Enyimo

Relations publiques : Adrienne Londole

Service commercial : Marcel Myande, Stella Bope

Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga

Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya

n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende

Coordination : Rose-Marie Bouboutou
Rédaction : Rose-Marie Bouboutou, Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma

Administration : Béatrice Ysnel

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo

Stocks : Arcade Bikondi

Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas

Diffusion de Brazzaville : Guyche Mot-signet, Brice Tsébé, Irin Maouakani

Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-press et contrôle de qualité :

Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau
75007 Paris/Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

VIE DES PARTIS

Le MCDDI annonce un congrès extraordinaire le 3 avril à Brazzaville

À l'issue de la réunion du bureau exécutif national tenue le 6 mars à Brazzaville, le secrétaire général du Mouvement congolais pour la démocratie et le développement intégral (MCDDI), Guy Brice Parfait Kolelas, à travers un communiqué final ayant sanctionné les travaux, a annoncé que son parti tiendra du 3 au 4 avril un congrès extraordinaire dit congrès de clarification. Selon le texte, ces assises se plancheront non seulement sur la situation politique nationale, mais également sur la vie de la formation politique.

Rappelons que depuis sa création en 1990, le MCDDI n'a jamais tenu ni un congrès ordinaire ni extraordinaire. Il y a à peine six mois, que sa direction politique annonçait sans succès la tenue d'un congrès ordinaire. Parti de la majorité présidentielle, il est foncièrement opposé à l'idée du changement de la Constitution du 20 janvier 2002. Avant tous les autres acteurs politiques congolais, le secrétaire général de cette formation politique a déjà annoncé son intention d'être candidat à l'élection présidentielle de 2016.

Notons qu'à la réunion du bureau exécutif national du 6 mars, on a remarqué l'absence du ministre Bernard Tchimbambelela, du deuxième questeur de l'Assemblée nationale, Joseph Badiabio et du premier vice-président du Conseil départemental et municipal de Brazzaville, Euloge Landry Kolelas.

Roger Ngombé

DÉBAT SUR LA CONSTITUTION

Pierre Ngolo : « Notre souci n'est pas tant la préservation du pouvoir mais plutôt la démocratie à consolider »

« Si on n'a pas quelqu'un d'une certaine posture, cette situation nous conduira, sans que nous ne le voulions, à une crise. Aujourd'hui les choses fonctionnent normalement. Mais si on n'y prend garde, l'alternance qui s'inscrit dans le cadre du fonctionnement normal de la démocratie, mais qui dans le cadre de cette loi conduit à la démeure, peut être génératrice d'un chaos. On devrait l'éviter », a déclaré le secrétaire général du Parti congolais du travail (PCT), Pierre Ngolo, le 6 mars à Brazzaville, au cours d'une conférence de presse.

Face aux journalistes, Pierre Ngolo a porté un regard critique sur la Constitution du 20 janvier 2002. Il a ainsi démontré les limites de la loi fondamentale de 2002. Pour lui, le vrai problème de la Constitution découle de l'article 185 qui fixe la durée et le nombre de mandats à deux et la limitation d'âge. « La Constitution a été expérimentée pendant le premier septennat. On l'a mise en œuvre pendant un deuxième septennat. Treize ans après, on a saisi ses vraies limites. L'option d'une révision totale ou du changement de la Constitution en vue de l'instauration d'une nouvelle politique n'a aucun rapport avec le faux procès fait aux partisans du changement de vouloir instituer au Congo une monarchie, ou d'assurer à Denis Sassou N'Guesso la présidence à vie. Ce que le peuple a fait peut être défait par le peuple lui-même. Il ne peut être prisonnier d'une époque », a-t-il fait savoir, avant de s'étendre



Une vue des participants

sur les raisons pour la classe politique et la société civile de changer la Constitution.

« Notre souci n'est pas tant la préservation du pouvoir », indique Pierre Ngolo

« Il ne faut pas que l'on pense que le maintien de la Constitution du 20 janvier 2002 équivaut à la perte de pouvoir par la majorité actuelle. C'est illusoire de penser que si la Constitution n'est pas changée, l'alternance est assurée. Notre souci n'est pas tant la préservation

du pouvoir, mais plutôt la démocratie qu'il convient de consolider, la paix qu'il faut absolument préservée pour que le processus enclenché allant dans le sens de la construction du pays se renforce. Il faut alors réunir les conditions pour trouver des solutions par le

dialogue », a-t-il expliqué, avant de poursuivre : « Nous sommes en train de préparer l'élection présidentielle. Il faut souhaiter que l'opposition, malgré tout ce qu'elle entreprend, sorte de cette élection vaincue. C'est sûr qu'elle sera vaincue. Si l'opposition gagne, à ce moment-là, nous avons l'alternance assurée. On sera indubitablement face à une situation de blocage ou de crise si la Constitution reste en l'état ».

Pour le secrétaire général,

même si le PCT n'est plus aux affaires à l'issue de l'élection présidentielle de 2016, la démocratie congolaise doit suivre son cours. Pour ce leader politique, le changement de la Constitution est une nécessité. Selon lui, la signature, le 20 janvier dernier de l'appel au changement de la Constitution est le résultat de toute une procédure. Il rassure cependant que le processus est en cours.

« Le PCT n'a rien perdu, il en est de même pour la majorité »

Au sujet des dissensions constatées au sein même de la majorité présidentielle, Pierre Ngolo affirme que les alliances sont contextuelles. « Ceux qui pensent qu'ils doivent consulter la base, on leur laisse la possibilité de consulter. C'est la preuve qu'au sein même de la majorité, il y a une démocratie. Notre souhait est que la majorité soit renforcée. Ceci dit, il n'est pas impossible qu'il y en a ceux qui pensent que leurs intérêts sont ailleurs. On est des calculateurs. Le PCT n'a rien perdu, il en est de même pour la majorité. Et la victoire électorale, ce n'est pas tant le bruit qu'on fait à travers les médias, il faut d'abord avoir une assise », a-t-il conclu.

Josiane Mambou Loukoula

LE FAIT DU JOUR

Le destin des statues

À chaque peuple son histoire, à chaque nation ses héros, telle a toujours été la réalité à travers les âges. Vouloir effacer tout ou partie de l'histoire d'un peuple est un crime innommable. C'est pour cela que des réactions venues du monde entier ont condamné à l'unanimité la guerre contre la mémoire universelle menée par les djihadistes de l'Etat islamique, lorsqu'ils s'en sont pris brutalement, courant le mois de février, au patrimoine du musée de Mossoul en Irak.

Il y a une quinzaine d'années, les Talibans, alors au pouvoir en Afghanistan, firent preuve d'un totalitarisme de la même nature, en détruisant à l'explosif des monuments du bouddha vénérés pour leur historicité. C'était quelques mois avant que n'arrivent pour les traquer et les chasser de la capitale Kaboul, les forces de la coalition formée par les Etats-Unis d'Amérique après les attentats du 11 septembre 2001. Ce qui restait de ces monuments défigurés a sans doute connu, depuis, un peu de tranquillité.

Si les uns et les autres ne le savent pas ou feignent de l'ignorer, le fait notable est que les peuples du monde ont en commun cette terre qui les héberge et les nourrit, mais aussi et désormais, presque, un même patrimoine mémoriel en partage. Regardez comment l'industrie du tourisme prospère et crée de l'emploi dans les pays qui ont su en assurer une sérieuse promotion. État du Pacifique, le Fidji tire d'énormes bénéfices du tourisme, sa première source de revenus. La liste des sites classés au patrimoine mondial de l'Unesco est longue.

À l'évidence, mettre ses malheurs sur le compte des Monuments de Nubie d'Abou Simbel à Philae en Egypte, par exemple, des Sites des hominidés fossiles d'Afrique du Sud, de la Kalâa des Beni Hammad en Algérie, du Monastère de Maulbronn en Allemagne, du Trinational de la Sangha (Congo, Centrafrique, Cameroun), de la Statue de la liberté aux États-Unis, du Palais et parc de Versailles en France, des

Monuments historiques de Novgorod en Russie, de Venise et sa lagune, en Italie, ne contribuera en rien à la quête du bien-être auquel aspirent tous les peuples. Au contraire, cela appauvrirait les rapports de l'homme à son environnement.

Il est vrai, par contre, que les statues et autres monuments dits historiques vivent très souvent le cauchemar de cette terre des hommes soumise à des luttes fratricides pour le pouvoir, à la domination des plus forts par les plus faibles. Ce fut le cas, rapportent les historiens, lorsque démarra à une époque encore toute récente, la campagne coloniale dans plusieurs pays, surtout africains, placés sous ce joug. Des sanctuaires vénérés furent détruits, leurs protecteurs passés par pertes et profits, au motif qu'ils étaient tournés vers un passé qu'il fallait à tout jamais bannir. Les peuples de ces territoires ont perdu des repères et peinent à se relever de ces exactions.

Souvenons-nous aussi des ra-

vages des soulèvements populaires ici et là. Souvent, des excitées prennent à partie statues et monuments, auxquels ils attribuent des pouvoirs maléfiques contre la nouvelle ère qu'ils rêvent d'instaurer. Le Congo a vécu son lot de destruction des œuvres de l'esprit lors de la guerre du 5 juin 1997. Que n'a-t-on pas entendu dire dans la rue au moment de l'élévation dans Brazzaville, du mémorial dédié à son fondateur, Pierre Savorgnan de Brazza.

On pourrait aussi se rappeler ces images d'une ville de Bagdad en furie, en avril 2003. L'entrée triomphale des troupes américaines dans la capitale irakienne sonna le glas du régime baasiste de Saddam Hussein symbolisé par cette corde tirant pour la démolir, la gigantesque statue de celui qui était jusque-là le chef incontesté d'Irak. Au fond, qu'elles soient exécutées pour la bonne ou la mauvaise cause, les destructions d'œuvres mémorielles laissent interrogatif.

Gankama N'Siah

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 001/2015/AMI/MEH-PERCO RECRUTEMENT D'UN EXPERT EN ACQUISITIONS

La République du Congo a signé un accord de prêt avec la Banque Africaine de Développement afin d'assurer le financement du Projet d'Electrification Rurale au Congo. A cet effet, elle a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour s'attacher les services d'un expert en acquisitions.

1. MISSION DU CONSULTANT

Placé sous la supervision du Directeur de Projet, en collaboration avec l'ensemble des acteurs et partenaires concernés par le Projet, l'expert en acquisitions est chargé de façon non exhaustive à effectuer les tâches suivantes :

- Elaborer le budget des acquisitions;
- Elaborer les DAO;
- Organiser les séances d'ouvertures et d'évaluation des offres (mise en place des commissions, convocation des séances de travail, etc.);
- Assurer la gestion administrative de la passation des marchés (Correspondances, Procès-verbaux, Notifications etc.);
- Assurer la mise en place et la mise à jour d'un système d'archivage incluant toutes les pièces nécessaires à la revue à posteriori des auditeurs et des missions de supervision;
- Assister la CEP dans la préparation des dossiers d'appel d'offres, et de demande de propositions pour les services de consultants, et les finaliser;
- Assurer le suivi et la gestion des petits achats courants;
- Tenir à jour un tableau de suivi des Avis de Non Objection et des contrats;
- Assister l'équipe de mise en œuvre du projet dans les travaux de préparation des missions de supervision, de revue à posteriori des marchés par la BAD ou des audits indépendants par des consultants de la BAD;
- Former le personnel de la CEP.

2. PROFIL DU CONSULTANT

L'expert devra posséder les qualifications suivantes :

- Avoir un diplôme supérieur (minimum Bac+3, en Ingénierie, Economie, Droit,

Finances, Commerce, Administration Publique, Ressources Humaines);

- Avoir une expérience dans la gestion des projets et du cycle du projet;
- Avoir un minimum de trois (3) années d'expérience professionnelle dans l'administration publique ou dans le secteur privé.;
- Avoir une connaissance de l'outil informatique, des logiciels courants (Word; Excel; Power Point; Email; et autres outils de communication).

3. DUREE DE LA MISSION

L'expert en acquisitions sera recruté (e) pour une période de dix huit (18) mois avec une période d'essai de 03 mois.

4. DEPOT DES CANDIDATURES

Les candidats peuvent obtenir les termes de référence et des informations supplémentaires à l'adresse indiquée ci-dessous de 8h00 à 15h00 (heure locale).

Les dossiers de candidatures comprenant : une lettre de motivation, le curriculum vitae et les copies de diplômes doivent être déposés sous plis fermé ou envoyés par courrier électronique à l'adresse ci-dessous au plus tard le 10 avril 2015 à 13 heures. Elles doivent être transmises avec la mention « recrutement d'un expert en acquisitions ».

Contact : Monsieur Geoffroy GANKOUÉ-DZON, le Directeur de Projet Immeuble des Mines et Energies (5ème étage), Place de la République (Ex Rond-point du CCF); BP : 2120 Brazzaville-Congo
Tél : +242 05 556 78 80 / +242 05 528 00 44
Email : perco13@yahoo.fr; geogankoue@yahoo.fr

Fait à Brazzaville, le 09 mars 2015
Le Directeur de projet,
Geoffroy GANKOUÉ-DZON

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N°002/2015/AMI/MEH-PERCO RECRUTEMENT D'UN EXPERT EN GESTION ADMINISTRATIVE, FINANCIERE ET COMPTABLE

La République du Congo a signé un accord de prêt avec la Banque Africaine de Développement afin d'assurer le financement du Projet d'Electrification Rurale au Congo. A cet effet, elle a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour s'attacher les services d'un expert en gestion administrative, financière et comptable.

1. OBJECTIFS DE LA MISSION

Sous la supervision du Directeur de Projet l'expert aura les tâches suivantes :

- les tâches de gestion administrative;
 - les tâches de gestion financière;
 - les tâches de gestion comptable des ressources financières.;
 - les tâches spécifiques de contrôle de supervision;
 - renforcement des capacités de la CEP.
- #### 2. PROFIL DU CONSULTANT
- La mission sera confiée à un consultant individuel ayant une compétence avérée et une expérience pertinente dans le domaine. Le consultant devra être un expert confirmé avec les profils suivants :
- Etre titulaire d'un diplôme universitaire (Bac + 5 ans minimum) en science de gestion (Gestion financière, Administration et gestion des entreprises, comptabilité, audit, ou contrôle de gestion);
 - Avoir au minimum dix (10) ans d'expérience professionnelle dans le secteur public ou privé et au moins cinq (5) ans de responsabilité de gestion dans une structure privée ou publique, dans un projet ou programme de développement;
 - Avoir une bonne connaissance pratique des procédures et systèmes de gestion financière et comptable nationales et des principaux bailleurs de fonds ainsi que les procédures de paiement à partir du budget de l'Etat;
 - L'Expérience d'un cabinet d'audit ou d'un bureau conseil en comptabilité et audit constitue un atout;
 - Avoir une connaissance approfondie des logiciels comptables (TOMPRO, SUCESS, ...) et une bonne connaissance des différents logiciels et navigateurs courants

(World, Excel, PowerPoint, logiciels de gestion, Explorer, Outlook ...);

- Avoir une aptitude à travailler en équipe et sous pression;
- Avoir un esprit d'initiative et une rigueur dans le traitement des dossiers.
- Avoir conduit au moins une (1) mission similaire.

3. DUREE DE LA MISSION

L'expert en gestion administrative, financière et comptable sera recruté (e) pour une période de deux (2) ans renouvelable avec une période d'essai de 03 mois.

4. DEPOT DES CANDIDATURES

Les candidats peuvent obtenir les termes de références et des informations supplémentaires à l'adresse indiquée ci-dessous de 8h00 à 15h00 (heure locale).

Les dossiers de candidatures comprenant : une lettre de motivation, le curriculum vitae et les copies de diplômes doivent être déposés sous plis fermé ou envoyés par courrier électronique à l'adresse ci-dessous au plus tard le 10 avril 2015 à 13 heures. Elles doivent être transmises avec la mention « recrutement d'un expert en gestion administrative, financière et comptable ».

Contact : Monsieur Geoffroy GANKOUÉ-DZON, le Directeur de Projet Immeuble des Mines et Energies (5ème étage), Place de la République (Ex Rond-point du CCF); BP : 2120 Brazzaville-Congo
Tél : +242 05 556 78 80 / +242 05 528 00 44
Email : perco13@yahoo.fr; geogankoue@yahoo.fr

Fait à Brazzaville, le 09 mars 2015
Le Directeur de projet
Geoffroy GANKOUÉ-DZON

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 004/AMI/MEH-PERCO RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL EN VUE DE L'ELABORATION DU MANUEL DES PROCEDURES ADMINISTRATIVES, FINANCIERES ET COMPTABLES

La République du Congo a signé un accord de prêt avec la Banque Africaine de Développement afin d'assurer le financement du Projet d'Electrification Rurale au Congo. A cet effet, elle a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour s'attacher les services d'un consultant individuel en vue de l'élaboration du manuel des procédures administratives, financières et comptables.

1. MISSION DU CONSULTANT

Placé sous la supervision du Directeur de Projet, en collaboration avec l'ensemble des acteurs et partenaires concernés par le Projet, le consultant individuel en vue de l'élaboration du manuel des procédures administratives, financières et comptables est chargé de façon non exhaustive à mettre en place les principales procédures suivantes :

- Procédures budgétaires;
- Procédures de passation des marchés et de sélection des consultants;
- Procédures de trésorerie;
- Procédures comptables;
- Procédures de consolidation;
- Procédures de gestion;
- Procédures de reporting;
- Procédures de Fraude et corruption.

2. PROFIL DU CONSULTANT

Le consultant doit être un cabinet ou bureau d'études multidimensionnel ayant une très bonne expérience dans l'élaboration du manuel des procédures administratives, financières et comptables. Il doit présenter une équipe d'experts ayant une expérience avérée dans la réalisation de ces tâches et capable de garantir la bonne exécution de la mission.

3. DUREE DE LA MISSION

La mission durera deux (2) mois.

4. DEPOT DES CANDIDATURES

Les candidats peuvent obtenir les termes de références et des informations supplémentaires à l'adresse indiquée ci-dessous de 8h00 à 15h00 (heure locale).

Les dossiers de candidatures comprenant : une lettre de motivation, le curriculum vitae et les copies de diplômes doivent être déposés sous plis fermé ou envoyés par courrier électronique à l'adresse ci-dessous au plus tard le 10 avril 2015 à 13 heures.

Elles doivent être transmises avec la mention « recrutement d'un consultant individuel en vue de l'élaboration du manuel des procédures administratives, financières et comptables ».

Contact : Monsieur Geoffroy GANKOUÉ-DZON, le Directeur de Projet Immeuble des Mines et Energies (5ème étage) Place de la République (Ex Rond-point du CCF); BP : 2120 Brazzaville-Congo
Tél : +242 05 556 78 80 / +242 05 528 00 44
Email : perco13@yahoo.fr; geogankoue@yahoo.fr

Fait à Brazzaville, le 09 mars 2015

Le Directeur de projet,
Geoffroy GANKOUÉ-DZON

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N°003/2015/AMI/MEH-PERCO RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL EN VUE DE LA FOURNITURE ET DE L'INSTALLATION D'UN PROGICIEL DE GESTION COMPTABLE ET FINANCIERE

La République du Congo a signé un accord de prêt avec la Banque Africaine de Développement afin d'assurer le financement du Projet d'Electrification Rurale au Congo. A cet effet, elle a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour s'attacher les services d'un consultant individuel en vue de la fourniture et de l'installation d'un progiciel de gestion comptable et financière.

1. MISSION DU CONSULTANT

La fourniture, l'installation et la formation de la CEP. Le logiciel devra permettre un traitement comptable et financier efficient afin de disposer d'un environnement informatique fiable.

Ce logiciel devra permettre :

- un traitement comptable de l'ensemble des opérations du projet;
- la gestion de plusieurs projets en réseau (exemple de réseau entre RAF, Contrôleur interne, Comptable, Responsable de Passation de Marchés, Suivi Evaluation et Assistant Administratif et Financier);
- la tenue des écritures et comptes nécessaires pour enregistrer conformément à des pratiques comptables appropriées les opérations, les ressources et dépenses relatives aux projets et agences d'exécution;
- la gestion budgétaire, la gestion des marchés et des contrats, la gestion des immobilisations, le suivi des conventions, l'éditions des états financiers y compris les rapports intermédiaires financiers, les états des décaissements et utilitaires, la préparation des Demandes de Retrait de Fonds (DRF), etc.) outre autre module qui peut être utile dans le cadre de la gestion.

2. PROFIL DU CONSULTANT

Le consultant doit être un cabinet ou bureau d'études multidimensionnel ayant une très bonne expérience dans la fourniture d'un

logiciel de gestion administrative, financière et comptable.

3. DUREE DE LA MISSION

La mission durera un (1) mois.

4. DEPOT DES CANDIDATURES

Les candidats peuvent obtenir les termes de référence et des informations supplémentaires à l'adresse indiquée ci-dessous de 8h00 à 15h00 (heure locale).

Les dossiers de candidatures comprenant : une lettre de motivation, le curriculum vitae et les copies de diplômes doivent être déposés sous plis fermé ou envoyés par courrier électronique à l'adresse ci-dessous au plus tard le 10 avril 2015 à 13 heures. Elles doivent être transmises avec la mention « consultant individuel en vue de la fourniture et l'installation d'un progiciel de gestion comptable et financière ».

Contact : Monsieur Geoffroy GANKOUÉ-DZON, le Directeur de Projet Immeuble des Mines et Energies (5ème étage) Place de la République (Ex Rond-point du CCF); BP : 2120 Brazzaville-Congo
Tél : +242 05 556 78 80 / +242 05 528 00 44
Email : perco13@yahoo.fr; geogankoue@yahoo.fr

Fait à Brazzaville, le 09 mars 2015
Le Directeur de projet
Geoffroy GANKOUÉ-DZON

IDÉES- FORCES, SUJETS EN DÉBAT

Anecdotes, petites phrases, cris du coeur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société

« Nous sommes en train de préparer l'élection présidentielle. Il faut souhaiter que l'opposition... sorte de cette élection vaincue. C'est sûr qu'elle sera vaincue. »

Pierre Ngolo, Premier secrétaire du Parti congolais du Travail (pouvoir), Conférence de presse, Brazzaville, le 6 mars 2015

« Prétendre pouvoir venger ou protéger quelqu'un qui est infiniment plus fort et plus intelligent que soi, il faut être trop prétentieux ou trop ignorant pour le faire. »

Gorgui Dieng, Professeur titulaire, Études africaines et postcoloniales Flsh, Ucad, 19 février 2015

« L'Afrique en est encore aux chefs charismatiques par qui le bonheur arrive. On en est encore à ça. »

Tiburce Koffi, Côte d'Ivoire, journaliste et écrivain, RFI, 19 janvier 2015

« Dans les pays en développement, on travaille avec la population ; on ne travaille pas avec des chiffres et des écrans. »

Eytan Stibbe, PDG de Vital Capital, African Business | Hors Série Villes africaines, février 2015

« L'université est un lieu où l'on doit pouvoir parler de tout, constamment. Je ne suis pas sûre que le voile fait partie même de l'enseignement supérieur. »

Pascale Boistard, France, ministre des droits des Femmes, Figaro.fr, lundi 2 mars 2015

LOI DE FINANCE 2015

Un nouvel impôt pour les télécommunications

La taxe sur le trafic off-net des communications électroniques est la nouvelle disposition fiscale contenue dans la loi de finance de l'année 2015. Le nouvel impôt créé sera payé par les sociétés de téléphonie mobile sur les communications inter réseaux.

Le directeur général des impôts et des domaines, Antoine Ngakosso, l'a annoncé, le 6 mars à mars, à l'occasion du lancement de la campagne de vulgarisation des dispositions fiscales de l'année en cours. Les éléments taxés sont l'appel par la voix et le message envoyé (Sms). Pour l'appel par la voix, le taux de la taxe est de 10 Fcfa par minute et toute minute entamée est due. Le taux de la taxe du SMS est de 1 Fcfa.

Cette taxe ne concerne que les réseaux de communication ouverts au public. Les sociétés ayant des réseaux de communication indépendants non ouverts au public ne sont pas soumises à cette taxe. L'Autorité de régulation des postes et communications électroniques a la charge de la collecter auprès des sociétés de téléphonie mobile au plus tard le 20 de chaque mois. « Cela n'influencera pas le coût de la communication, car le taux de prélèvement est très simple. Le contribuable ne s'en rendra même pas compte. Nous l'avons fait de telle sorte que les consommateurs et les sociétés ne soient pas lésés », a rassuré Antoine Ngakosso.

En effet, cette nouvelle disposition fait partie des 16 principales contenues dans la loi de finance 2015. Le reste étant des ajustements d'anciennes dispositions. Les plus importantes font l'objet d'instructions qui portent sur : la réorganisation du régime d'imposition forfaitaire ; l'exonération des revenus provenant du secteur de l'agriculture, l'élevage, la pisciculture et la pêche continentale et aussi sur la TVA des intrants agropastoraux et piscicoles ; la réduction du taux d'imposition des plus-values immobilières ; la séparation du fait générateur de l'exigibilité de l'impôt forfaitaire sur les sociétés ; l'aménagement des conditions de retour au régime de droit commun des sous-traitants pétroliers soumis au régime dérogatoire.

S'ajoutent : la baisse du tarif de

la patente et la mise en place de la patente à taux unique pour les entreprises ayant plusieurs établissements ; les conditions de déduction des pensions alimentaires ; l'exonération des droits d'enregistrement et de timbre sur les contrats de prêts pour investissement ; la réduction du taux de transcription et l'institution des droits fixes forfaitaires relatifs à l'immatriculation d'une propriété foncière ; la baisse du taux de l'IRVM ; la modification de la TOL ; le retour du contrôle ponctuel sur les impôts de l'année en cours ; l'institution de l'impôt forfaitaire sur les pylônes des sociétés de télécommunication.

Sur ce dernier, on retient que c'est un impôt annuel par pylône fixé sur une base forfaitaire et perçu au profit des collectivités locales. Le montant est fixé à 1 million Fcfa par pylône. Autres instructions méritant un commentaire, l'institution des modalités pratiques de gestion de l'entrepôt de stockage des marchandises tenu par les industriels, les commerçants grossistes et détaillants. Désormais, ces acteurs économiques ont l'obligation de faire une déclaration de leurs entrepôts auprès de l'administration qui exerce, en cas de besoin, un contrôle.

L'administration fiscale reste optimiste malgré la conjoncture

En effet, les autorités congolaises ont assigné à la direction générale des impôts et des domaines, au titre de l'exercice budgétaire 2015 une prévision de 739 milliards 500 millions de Fcfa. L'administration fiscale est optimiste pour relever le défi malgré la mauvaise conjoncture pétrolière.

« la DGID devra tout mettre en œuvre pour atteindre ces prévisions. L'administration fiscale congolaise est au centre de tout aujourd'hui, parce que le Congo ne maîtrise pas l'évolution du prix du baril du pétrole. Il nous revient de mettre les bouchées

doubles afin d'augmenter significativement nos recettes. Le tout dépendra du comportement de nos agents et de celui du contribuable, de l'État. Ce dernier devra donc doter l'administration fiscale de moyen afin de la permettre d'atteindre cet objectif », a déclaré Antoine Ngakosso, confiant.

Par ailleurs, les mesures incitatives pour encourager les contribuables à payer l'impôt concerne la baisse du taux pour certains impôts. Par exemple, l'impôt sur le revenu des valeurs immobilières dont le taux était à 20% a été ramené à 15%. Concernant l'acquisition des titres fonciers, durant deux ans, des forfaits ont été institués quelle que soit l'étendue du site.

La lutte contre la fraude est annoncée

L'administration fiscale sera vigilante dans le contrôle. Elle sera rigoureuse si bien qu'elle a renforcé certaines obligations tant au niveau des contribuables qui relèvent du régime d'imposition forfaitaire que du régime du réel. C'est pour cette raison, qu'elle a restauré le contrôle ponctuel. « Nous allons aussi faire avec beaucoup de technicité la vérification de la comptabilité des entreprises. Nous pensons augmenter nos recettes parce que dans la plupart des cas, les entreprises vivent de la fraude et nous devons détecter leur montage frauduleux pour permettre à l'État de récupérer ceux qui ont échappé au fisc au temps passé », a conclu le directeur général.

Notons que la vulgarisation des instructions fiscales intervient courant ce mois au lieu de début janvier tout simplement en raison de la publication tardive de la loi des finances au journal officiel et également de la circulaire précisant les modalités de mise en œuvre de ladite loi. La séance de vulgarisation du 6 mars a aussi concerné les contribuables même s'ils n'étaient pas nombreux. Elle se poursuivra à travers les arrondissements pour la sensibilisation d'un grand nombre.

Nancy France Loutoumba



Une expertise à votre portée

FORMATION - COACHING - ASSISTANCE TECHNIQUE

DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE !

L'IPRC organise à Brazzaville et à Pointe-Noire des séminaires de formation selon le programme ci-dessous. Pour les inscriptions* et pour tous renseignements, contactez-nous aux coordonnées suivantes :
Tél. 06 913 81 45/06 992 04 91 - Email : inscription@iprc-training.org

INTITULE DE LA FORMATION

Négociation commerciale : les 6 étapes gagnantes

DUREE

3 jours

PERIODE

7 au 9 avril 2015

COUT

300 000 FCFA

Gestion des Partenariats Public-Privé (PPP) : outils et pratiques

5 jours

13 au 17 avril 2015

450 000 FCFA

Pratiquer l'audit qualité des fournisseurs

4 jours

20 au 24 avril 2015

300 000 FCFA

La réglementation nationale et internationale des transports

4 jours

28 au 30 avril 2015

400 000 FCFA

*Possibilité de remise pour plusieurs participants d'une même structure.

TRANSPORT AÉRIEN

ECAir met le cap sur huit nouvelles destinations

Après Libreville, reliée désormais depuis le 9 février dernier, la société Equatorial Congo Airlines (ECAir) entend relier Brazzaville à Bamako et Dakar dès le 22 mars, avant de mettre le cap, les mois suivants, sur Beyrouth, Luanda, Abidjan, Yaoundé, Bangui et Ndjamena. « L'objectif est de transformer l'aéroport de Maya-Maya en un véritable hub en Afrique centrale », a indiqué sa directrice générale dans cette interview exclusive.

Les Dépêches de Brazzaville : La société ECAir vient d'acquérir un Boeing 767-300. Que peut-on lire à travers cette nouvelle acquisition ? Est-ce le signe d'une bonne santé pour notre compagnie aérienne nationale ?

Fatima Beyina Moussa : Effectivement, nous avons réceptionné début février un nouvel avion, notre premier Boeing 767, le "Mont Nabemba", disposant de 3 classes (First, Business, Économie). Cette nouvelle acquisition donne à nos passagers l'opportunité de découvrir la première classe. Chaque siège de première classe est un véritable îlot de confort. Doté d'un grand écran TV, ce cocon se transforme en lit si le voyageur le désire. Les sièges de business, moins exclusifs, n'en sont pas moins confortables. Le 767 dispose de 30 sièges en classe business. Notre classe économique répond également aux meilleurs standards en la matière. L'investissement dans un tel appareil fait partie de notre stratégie de développement. Nous ouvrons une dizaine de lignes cette année et pour fidéliser nos passagers et en attirer de nouveaux, nous misons beaucoup sur la qualité du service à bord.

LDB : La flotte d'ECAir s'agrandit. Quelles sont les

prochaines destinations internationales, après Paris, Douala, Cotonou, et Dubaï ?

FBM : Après Paris et Dubaï sur le réseau intercontinental, ainsi que Douala, Kinshasa et Cotonou sur le régional, nous avons inauguré notre desserte Brazzaville-Libreville le 9 février. Après l'ouverture de cette nouvelle escale en Afrique centrale, nous allons relier Brazzaville à Bamako et Dakar dès le 22 mars, deux capitales majeures d'Afrique de l'Ouest. En début juin, nous allons inaugurer notre desserte de Beyrouth. Dans les semaines suivantes, nous relierons Brazzaville à Luanda, Abidjan, Yaoundé, Bangui et Ndjamena. L'objectif est de transformer l'aéroport de Maya-Maya en un véritable hub en Afrique centrale. C'est-à-dire une plateforme de correspondance, permettant ainsi à des milliers de passagers de transiter par notre capitale avant de s'envoler vers d'autres destinations. Tout ceci est possible parce que nous disposons avec Maya-Maya d'un des aéroports les plus modernes d'Afrique, avec une large capacité d'accueil. Nous bénéficions ainsi de la vision dont ont fait preuve le Président de la République et son gouvernement lorsqu'ils ont investi significativement dans la construction et la modernisation des infrastruc-

tures aéroportuaires du pays.

LDB : Venons-en un peu à la situation générale de cette entreprise. Trois ans après son lancement, pensez-vous qu'ECAir est en train de gagner son pari de bâtir une grande société aérienne congolaise à vocation internationale ? Quels sont les chiffres clés de vos résultats ces dernières années ? Et quelles sont vos perspectives ?

FBM : Oui, je pense qu'ECAir est en train de mettre sur pied une grande compagnie aérienne congolaise à vocation internationale. Ce qui est une première dans l'histoire de notre pays. Jugez-en vous-même : nous affichons 138 vols par semaine vers et au départ de neuf destinations. Depuis un mois, nous desservons Paris et Dubaï en vol quotidien. L'an dernier, nous avons transporté plus de 360 000 passagers. Nous espérons tripler ce nombre à la fin de cette année, après l'ouverture d'une dizaine de destinations. Notre programme de fidélité Mboté a séduit 18 000 passagers. Nous avons désormais une flotte de 7 avions, dont notre Boeing 767, le Mont Nabemba. Plus nous étendons notre réseau, plus nous allons développer notre flotte. Nous voulons continuer à innover, avec cette même vision



Fatima Beyina Moussa

Mais en général, les passagers sont plus sévères lorsque ces imprévus se produisent sur ECAir, leur compagnie. Qui aime bien, châtie bien !

Notre principal souci est de satisfaire les attentes de nos passagers. Cette année, avec mon équipe (plus de 500 employés), nous avons choisi le thème « ECAir 100% qualité ». Nous travaillons très dur tous les jours pour atteindre nos objectifs de qualité totale.

LDB : Quel est votre mot de fin à l'endroit de la clientèle et du public ?

FBM : En premier lieu, je tiens à remercier les lecteurs des Dépêches de Brazzaville pour leur soutien et leur fidélité. Ensuite, mon message à tous, est de s'unir derrière la compagnie aérienne nationale. ECAir, c'est notre compagnie, c'est votre compagnie. Nous avons parcouru beaucoup de chemin en très peu de temps. Avec le soutien de tous, nous pouvons aller encore plus loin et faire de Brazzaville une plaque tournante du transport aérien en Afrique. Pour voyager comme si vous étiez chez vous, avec une compagnie forte d'une identité congolaise, travaillant selon les normes internationales, nos agents de réservation vous attendent à Brazzaville, à Pointe-Noire, à Ollombo et sur tous nos autres points de vente. Vous pouvez également réserver sur notre site flyecair.com. Bienvenue chez vous !

Propos recueillis par Thierry Nougou

REPUBLIQUE DU CONGO
MINISTERE DE L'ECONOMIE FORESTIERE ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE
PROJET FORET ET DIVERSIFICATION ECONOMIQUE (PFDE)
Financement IDA - Crédit n°5121-CG

ATTRIBUTION DU MARCHÉ

N° 0017/MEFDD-CAB/DEP-UCP-PFDE/AON/F/2015

• Appel d'Offres National n°006/MEFDD-CAB/PFDE/AON/F/2014:

Fourniture du matériel de production audiovisuelle destiné à la Direction de la Communication et de la Vulgarisation du MEFDD.

• Allotissement : Lot Unique.

• Prix lus publiquement : REGAC (29 843 900 FCFA), BL TECHNOLOGY (40 108 466 FCFA), LAH BUSINESS CENTER (31 250 356 FCFA)

• Prix des offres évaluées : REGAC (29 308 850 FCFA), BL TECHNOLOGY (40 108 466 FCFA), LAH BUSINESS CENTER (30 239 706 FCFA)

• Liste des offres non conformes : 2 ABC

• Attribution du marché de Fourniture du matériel de production audiovisuelle de la Direction de la Communication et de la Vulgarisation à la société REGAC pour un montant total toutes taxes comprises de vingt neuf millions trois cent huit mille huit cent cinquante francs CFA (29 308 850 FCFA).

Fait à Brazzaville le
Le Coordonnateur du PPFDE



CHINA JIANGSU



GLOBAL CONSTRUCTION CO., LTD

La société JIANGSU GLOBAL CONSTRUCTION est bien connue des entreprises de construction à grande échelle de la Chine.

Actuellement, elle crée des succursales au Congo, dans le but d'entreprendre tous types de construction, de décoration et de conception des résidences privées

La société est également spécialisée dans la production et la vente de tous types de briques industrielles, de bonne qualité ; de sable de concassage (sable rouge), de ciment et de gravier.



Nos tarifs sur les produits que nous proposons sont tels que :

■ Briques de 12#	480 CFA
■ Briques de 15#	580 CFA
■ Briques de 20#	680 CFA
■ Sable Rouge 20m³	140.000 CFA
■ Sable 20m³	180.000 CFA
■ Gravier 20m³	650.000 CFA

Les tarifs proposés incluent les frais de chargement, de déchargement et de transport
NB : Livraison gratuite en zone urbaine (dans Brazzaville)

Adhérons à la bonne qualité et au bon service pour la majorité du peuple congolais.

Adresse : Brazzaville, Kinsana sur la route nationale N° 1 (arrêt de bus Kinsana avant la rivière Ioua).

Contacts: (+242) 06 690 7119
06 985 5060

06 655 1111
06 919 8888

VIE ASSOCIATIVE

L'ASPS a tenu son assemblée générale ordinaire

L'objectif partagé par ses membres était la mise en œuvre des textes recteurs du fonctionnement de leur association

L'Alliance du secteur privé de la santé (ASPS) s'assigne pour objectif principal d'appuyer les compétences de gestion de la coordination de l'ASPS et partager avec les acteurs du secteur privé les modalités de participation à la vie de l'Alliance. Au cours de cette rencontre, les participants ont planché sur les thématiques telles que : le renforcement de sa gouvernance à travers une reformulation de ses textes fondamentaux et une réorganisation de son fonctionnement qui intègre dorénavant les différentes filières concourant à l'amélioration de l'offre de soins des populations.

Par ailleurs, cette nouvelle vision de la gouvernance de l'ASPS est une recommandation d'un séminaire de renforcement des capacités managériales de cette organisation tenu dans la capitale en novembre dernier avec le soutien du groupe de la Banque mondiale (BM) dans le cadre du développement du programme « Initiative santé en Afrique ».

Les filières de l'ASPS sont, entre autres, les structures de soins hospitaliers, des soins en ambulatoire, les laboratoires d'analyses médicales et les services d'imagerie médicale, les officines pharmaceutiques et les grossistes répartiteurs, les manufactures et équipementiers médicaux, les banques et les sociétés d'assurances, les sociétés de communication et de téléphonie mobile.

L'ASPS que préside le Dr Jean Daniel Ovaga est une organisation patronale qui regroupe les structures privées de ce secteur. Selon une évaluation du groupe de la BM, le secteur privé de la santé représente 56% de l'offre de soins au Congo Brazzaville. L'ASPS ambitionne d'accroître cette offre pour mieux répondre aux besoins des populations et attentes des pouvoirs publics de proposer des soins de qualité aux concitoyens congolais.

Guillaume Ondzé

ÉDUCATION

Montée de la violence dans les établissements scolaires

La semaine qui s'achève a connu de nombreuses scènes de violence dans quelques établissements scolaires de Brazzaville. Les lycées Thomas Sankara et Lumumba et le collège André Grénard Matsoua ont permis de comprendre combien l'incivisme devient la passion des jeunes.

La journée du jeudi 4 mars a été très agitée au lycée Thomas Sankara situé dans le 9e arrondissement de Brazzaville, Djiri. Des accrochages ont été signalés entre les élèves et la police. À l'origine, le refus par la force publique de laisser pénétrer des élèves dans la cour pour exhiber le corps d'un des leurs avant la cérémonie d'inhumation. « C'est vrai que notre collègue est décédée à l'hôpital à la suite d'une maladie, mais nous pensions lui rendre un hommage ici, au sein de l'établissement qu'elle fréquentait », a témoigné Christie, élève de terminale.

Non contents de l'attitude de la force publique, les jeunes ont voulu opposer un bras de fer. Jets de pierres et de bouteilles, course-poursuite, sauts de murs, bombes lacrymogènes, etc., le spectacle a déteint sur l'ambiance



Ambiance devant l'entrée du lycée Thomas Sankara

habituellement calme dans cette zone très commerciale où sont implantés un marché et une importante gare routière.

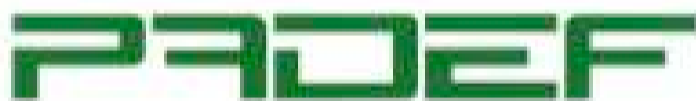
Presqu'au même moment, dans le 4e arrondissement, à Mungali, lycéens et collégiens s'affrontaient non sans dégâts au point de faire intervenir les forces de l'ordre. Ici, selon les témoignages recueillis, une idylle que tenterait de négocier un lycéen auprès d'une collégienne a été mal appréciée par l'entourage de cette dernière. Bilan : une blessée et des interpellations.

Retour à Mikalou, à Talangaï, où lundi, des élèves en tenue avaient envahi l'avenue Marien-Ngouabi. Entre 9 heures 30 et 10 heures. Une manière pour eux d'exprimer leur co-

lère contre les transporteurs en commun de plus en plus capricieux. Mais les pouvoirs publics n'ont pas été épargnés dans leurs critiques car, ont dit certains jeunes, c'est à eux qu'il revient de réguler le transport.

Posés ici ou là, ces actes méritent une analyse. Objective et sans trop en rajouter. Un observateur voit dans ces comportements la reproduction des scènes que renvoient les télévisions. Peut-être faut-il simplement renforcer les mesures de sécurité autour des écoles réputées « chaudes » en même temps intensifier les séances d'éducation civique comme au bon vieux temps du monopartisme avec le Mouvement national des pionniers.

Jocelyn Francis Wabout



FIDA
Fonds International
de Développement Agricole

MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE
PROGRAMME D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DES FILIERES AGRICOLES
(PADEF)

AVIS DE RECRUTEMENT

N° SC 03/2015/ PADEF/UNGP-RPM

« d'un consultant national chargé d'effectuer l'évaluation du partenariat entre le Programme d'Appui au Développement des Filières Agricoles (PADEF) et la Direction Général de l'Elevage (DGE) pour le lancement des activités préliminaires d'un programme de métayage »

1. La République du Congo a obtenu du Fonds International de Développement Agricole un financement (Prêt n° 851-CG) de 6,2 millions de dollars US, cofinancé par le Gouvernement congolais pour la mise en œuvre du Programme d'Appui au Développement des Filières Agricoles, et a l'intention d'utiliser une partie du montant dudit financement pour financer les services de consultants ci-après: Recrutement d'un Consultant national chargé d'effectuer l'évaluation du partenariat entre le PADEF et la DGE pour le lancement des activités préliminaires d'un programme de métayage.

Dans le cadre de la composante Appui à la Production, l'Elevage constitue un maillon important grâce à son apport important en sources de protéines d'origine animale à travers ses différents produits. Cependant, la production animale au Congo ne contribue qu'à hauteur de 20% à la satisfaction des besoins de consommation. Pour augmenter l'offre en produit carné et

répondre aux besoins croissants des consommateurs, des stratégies hardies et volontaristes sont mises en place à travers les projets et programmes de développement sur la filière animale. C'est ainsi que la Direction Générale de l'Elevage a été contractualisé par le PADEF en 2014 pour le lancement des activités préliminaires à la mise en place d'un programme de métayage. Cette Institution étatique possède l'expertise nécessaire pour venir en appui à la mise en œuvre des activités d'appui à l'élevage des ovins et des caprins du PADEF à travers ses structures déconcentrées présentes dans tous les Départements du pays.

2. L'objectif global de la mission est d'évaluer et de documenter les progrès réalisés dans la mise en œuvre des activités préliminaires pour le lancement d'un programme de métayage dans le cadre du partenariat entre la DGE et le PADEF. La durée de la mission est de 15 jours.

3. Le PADEF invite les candidats intéressés à manifester leur intérêt, à fournir des informations pertinentes indiquant leurs capacités techniques à exécuter lesdits services. Le dossier de candidature devra comporter les renseignements suivants: (i) avoir un niveau académique d'au moins BAC + 5 en développement rural, en zootechnie ou en médecine vétérinaire, (ii) Avoir une expérience professionnelle d'au moins 10 ans; (iii) Avoir effectué au moins deux (2) missions similaires dans le cadre des projets financés par les bailleurs de fonds internationaux, (iv) avoir une forte capacité d'écoute et d'analyse.

4. Sur cette base, un consultant national sera sélectionné conformément aux directives « Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs du Fonds International de Développement Agricole (FIDA). Le consultant national sera sélectionné suivant la méthode « Consultation Individuelle (CI) ».

5. Les intéressés doivent obtenir des informations sur les termes de références de la mission, à l'adresse ci-dessous, les jours ouvrables, de 8h 00 à 16h00.

6. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées sous pli fermé à l'adresse ci-dessous, au plus tard, le lundi 23 mars 2014 à 12H 30 avec la mention « AVIS DE RECRUTEMENT N° SC 03/2015/PADEF/UNGP-RPM relatif au recrutement d'un consultant national chargé d'effectuer l'évaluation du partenariat entre le PADEF et la DGA ».

Programme d'Appui au Développement des Filières Agricoles (PADEF) - Rue Isaac Locko parcelles n° 70/42 et 70/43, Quartier Hôpital Blanche GOMEZ, derrière l'Ambassade des Etats-Unis, Brazzaville, Tél: 00242 06 658 59 19 / 06 644 75 07, Email: blprodercongongoo@yahoo.fr.

Le Coordonnateur du PADEF
Benjamin DIRA

JOURNÉE INTERNATIONALE DES CONSOMMATEURS

«S'offrir les produits et services de bonne qualité est une exigence», reconnaît l'O2CD

Prélude à la journée internationale des droits des Consommateurs, l'observatoire congolais des droits des consommateurs (O2CD), a organisé le 4 mars, une conférence débat sur le thème : «les droits des consommateurs au Congo, ignorés».

Le public, composé de chercheurs, communicateurs, étudiants, élèves et curieux, a échangé durant 2 heures 30 minutes avec le secrétaire exécutif de l'Association, Mermans Babounga, qui a livré des informations méconnues de l'espèce humaine. Le débat passionnant a porté sur l'historique, la définition, les droits, les devoirs des consommateurs. À ceux-là s'ajoutent, la démarche à poursuivre lorsqu'un consommateur se sent lésé, les difficultés, les contraintes, les défis et les perspectives. « *S'offrir les produits et services de bonne qualité est une exigence d'un consommateur averti. Faut-il pour cela avoir les capacités de démêler le bon grain de l'ivraie devant les techniques de vente mises en place pour tromper la vigilance du consommateur fût-il averti. Ainsi est né l'O2CD* », justifie la création de l'O2CD.

Les participants au débat se sont tous mis d'accord que nous sommes consommateurs à un moment ou un autre. celui-ci se définit en un seul groupe économique non organisé et dont le point de vue n'est pas toujours pris en compte. Aussi, les associations des consommateurs ne représentent

pas un poids dans la prise des décisions. Néanmoins, huit droits sont reconnus des consommateurs. Droits à : la sécurité ; l'information ; au choix ; être entendu ; l'éducation, la réparation des torts ; un environnement sain ; la satisfaction des besoins de base. À côté des droits résident les devoirs. Les personnes ayant pris part au débat ont été exhortées à changer leur attitude, car un consommateur doit être prêt à s'informer pour mieux comprendre.

L'O2CD a présenté quelques suggestions à poursuivre lorsque le consommateur se sent lésé. Là aussi, il est souhaitable de se rapprocher d'eux pour toute plainte. En effet, l'association a épinglé des difficultés et contraintes empêchant de mieux revendiquer ses droits auprès d'un professionnel producteur des biens et prestataires des services. Il est relevé l'absence d'une loi spécifique sur la protection du consommateur et la concurrence ; le sous équipement des services de contrôle ; l'absence des normes nationales et mercatoriales. Le mal est que le Congo risque de devenir un dépotoir où l'on déversera tout sur le marché. Tous ces manquements peuvent être corrigés si le consommateur est sensibilisé et instruit sur ses droits et ses devoirs. En sus, l'O2CD est conscient de la dissymétrie qui existe entre la puissance d'un professionnel et d'un consommateur. Les droits des consommateurs sont reconnus par des textes adoptés aux Etats-Unis, et ratifiés par le Congo

Nancy France Loutoumba

Deux voix féminines sur scène à l'IFC

Valdy Mikamona et Liz Babindamana se produiront le 7 mars à l'Institut français du Congo. Un concert entièrement consacré à un hommage aux femmes.

Valdy débute sa musique dès l'âge de 7 ans dans un groupe vocal de l'école Pierre-Nzoko de Madingou, avant de rejoindre l'école de dimanche (Ecodim). Après quelques années, les Kilombos cadets ne vont pas hésiter à lui faire appel. Elle en devient la dirigeante pendant deux ans.

Valdy a également été dans des groupes de rap comme « académie des sages » mais aussi lead dans le groupe de gospel, « les chantes », durant cinq ans. Elle a travaillé avec le musicien Alain Kouloufou en 2004 sur les sonorités tradi-modernes. Comme la plupart des chanteuses de son âge, elle a été choriste au studio de Freddy Kebano où elle rencontre Jacques Loubelo qu'elle accompagne lors de la célébration du cinquantième de l'indépendance du Congo en 2010 au stade Massamba-Débat.

Valdy a aussi travaillé avec



Liz Babindamana



Valdy Mikamona

plusieurs autres artistes comme Charles Tchikou, Romain Gardon, Armand Ndeko. Actuellement, Valdy Mikamona se consacre à sa carrière solo en travaillant sur un mélange de sonorités alliant afro jazz au tradi moderne. « *Ma musique est l'expression de tout ce qui bouillonne en moi, de mon vécu, du vécu des autres et aussi de l'environnement de chaque jour selon le temps et l'espace* ».

Liz Babindamana, chanteuse, percussionniste, danseuse et griotte tient son héritage culturel de plusieurs artistes puis elle s'est forgée au fil

des scènes, partagée avec de grands noms de la musique congolaise tels que Lokua Kanza, Singuila ou encore Nzongo Soul. Le patrimoine artistique de la jeune femme, qui poursuit dorénavant une carrière solo, est également riche avec quelques participations significatives, aux grands événements culturels africains. La Nuit du Congo en Éthiopie et aux Usa, le festival Basango ou encore le Fespam. Elle était également sociétaire du groupe Biya Lunkoyi. Elle s'exprime dans l'afro jazz et le tradi-moderne.

Hermione Désirée Ngoma

zéro inégalité entre les sexes d'ici 2030, selon l'ONU

Le secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-moon a, dans un discours de circonstance, mis au défi le monde d'atteindre l'égalité des sexes d'ici 15 ans, tout en insistant sur la promotion de l'autonomisation des femmes et filles.

Le fait significatif de cette édition 2015 de la journée internationale de la femme, est que la célébration coïncide avec le 20e anniversaire de la Déclaration et du programme d'action de Beijing, une feuille de route historique signée en 1995 par 189 gouvernements, établissant la voie à suivre pour la réalisation des droits de la femme.

Ban Ki-moon a d'abord appelé les acteurs mondiaux à capitaliser sur les avancées réalisées en matière d'autonomisation des femmes au cours des vingt dernières années pour adopter un ensemble d'objectifs audacieux, dans le cadre de la réflexion actuelle sur le développement durable.

« *Je suis fermement convaincu que l'heure de l'autonomisation des femmes est enfin venue et que nous arrivons au terme d'un voyage commencé il y a deux décennies à Beijing* », a-t-il déclaré, avant d'ajouter « *le Programme d'action, adopté lors de la quatrième conférence mondiale sur les femmes, demeure une ligne directrice ambitieuse mais réaliste pour l'autonomisation des filles et des femmes, et la réalisation de leurs droits humains.* »

Le chef de l'ONU a par ailleurs interpellé les dirigeants de la planète, à considérer les attentes des femmes : la promotion de l'égalité des sexes, la participation croissante de celles-ci à la vie politique, la chute du taux de mortalité maternelle, l'amélioration

de l'accès des femmes à l'éducation, et leur participation accrue à l'économie mondiale.

Cependant, a constaté le diplomate, beaucoup d'efforts restent à déployer en vue de promouvoir les droits et liberté de la femme dans le monde. « *Il existe encore cinq pays où pas une seule femme n'est représentée au Parlement. Il y a aussi huit pays dans le monde où pas une seule femme n'est au gouvernement* », a décrié Ban Ki-moon.

Le Secrétaire général s'est également indigné, entre autres exploitations et abus, de l'utilisation répétée du viol des femmes comme d'une arme de guerre par les extrémistes violents, des mariages précoces et forcés condamnant les filles à l'ignorance, la maladie et la violence, et de l'exploitation des femmes dans le cadre des travaux non rémunérés et faiblement rémunérés.

« *Beaucoup de femmes à travers le monde sont toujours privées de leur santé et de leurs droits sexuels et reproductifs, notamment le droit à la maternité sans risque* », a-t-il alerté avant de dénoncer « *l'exclusion et la discrimination des femmes qui perpétuent l'inégalité des sexes dans tous les pays* », a poursuivi le diplomate onusien.

C'est pourquoi, la Commission de la condition de la femme des Nations unies, doit se réunir dans quelques jours afin d'évaluer la mise en œuvre du Programme d'action de Beijing. « *Nous devons nous préparer à réaliser de nouveaux progrès significatifs d'ici 2020 et à mettre en œuvre l'égalité des sexes d'ici à 2030. Que notre cri de ralliement soit 50-50 en 2030 !* », a lancé Ban.

Fiacre Kombo

Où placer les personnes âgées ? Certainement pas à la poubelle, s'insurge le pape !

Le Souverain pontife s'est une fois élevé contre une société contemporaine qui a tendance à « parquer » les vieux, les considérer comme des rebus.

Le chef de l'Église catholique a, à maintes reprises, rappelé qu'une famille n'est pas seulement le noyau constitué de l'homme, la femme et les enfants qui naissent d'eux. Elle se complète aussi par les grands-parents appelés à assurer la transmission de la sagesse et du savoir du passé. Mercredi dernier, lors du grand rassemblement hebdomadaire où il donne son enseignement sous forme de catéchèse, le pape François a de nouveau eu des mots durs pour condamner une société qui a honte de ses vieux.

« *La vieillesse n'est pas une maladie. La personne âgée n'est pas un martien. La personne âgée, c'est nous, d'ici peu ou dans longtemps, inévitablement, même si nous n'y pensons pas. La vieillesse n'est pas une maladie à maintenir au loin* », par crainte de quelque contagion. « *La qualité d'une civilisation se juge en partie à la manière dont elle traite les personnes âgées* », a soutenu le pape argentin, reprenant en cela des paroles qu'il a

jugées « prophétiques » de son prédécesseur, l'Allemand Benoît XVI. Celui-ci, en un geste inédit dans l'histoire de la papauté, avait démissionné de sa charge de pape en février 2013. Depuis, les deux papes cohabitent au Vatican, l'un régnant et l'autre en retraite studieuse et de prière. « *Avoir le pape Benoît XVI au Vatican, c'est comme avoir un grand-père à la maison* », avait déclaré le pape François qui est pourtant âgé de 78 ans. Ils se rendent visite de temps en temps, et le pape émérite se joint volontiers aux célébrations présidées par son successeur lorsqu'il l'y invite.

« *Grâce aux progrès de la médecine, la vie s'est allongée, mais la société ne s'est pas ouverte à la vie ! Tant que nous sommes jeunes, nous sommes poussés à ignorer la vieillesse, comme s'il s'agissait d'une maladie à maintenir au loin, mais lorsque nous vieillissons - en particulier si nous sommes pauvres, malades et seuls -, nous faisons l'expérience des lacunes d'une société programmée sur l'efficacité qui, en conséquence, ignore les personnes âgées* », a regretté le pape François mercredi sur la Place Saint-Pierre.

Lucien Mpama

HOMMAGE À HUGO CHAVEZ

Des activités commémoratives organisées à Brazzaville

Le 5 mars 2015 marque le deuxième anniversaire de la disparition de l'ancien président de la République socialiste bolivarienne du Venezuela, Hugo Chavez Frias.

À cette occasion, l'ambassade du Venezuela au Congo a organisé une série d'activités commémoratives dont une messe de requiem et une exposition-photo à Brazzaville.

Arrivé au pouvoir en février 1999, « el commandate » Hugo Chavez, a réussi, selon l'ambassadeur du Venezuela au Congo, Norma Borges Rengifo, à relever l'économie de son pays, réduire les inégalités sociales, le chômage grâce à la Révolution fondée sur la démocratie participative.

Son programme Barrio Adentro a permis de ce fait de construire des centres de santé gratuits pour tous, des écoles et universités afin de former des cadres du pays et éradiquer l'analphabétisme. Quant à son projet dénommé la Grande mission « logement Venezuela », il a permis de réaliser plus de 700 000 maisons d'habitation essentiellement dans les campagnes. Durant son règne, Hugo Chavez Frias a su assurer l'union entre les civils et l'armée afin de garantir la défense des ac-

quis de la Révolution. Au plan technologique et scientifique, le Venezuela s'est doté sous sa présidence de deux satellites de surveillance et de recherche. « En ce jour anniversaire de ton adieu commandant éternel, j'avoue l'admiration que tu as su gagner comme leader authentique de la révolution bolivarienne. Nous te remercions d'avoir émancipé notre pays et de nous avoir donné une vraie patrie », a déclaré Norma Borges Rengifo.

Poursuivant ses éloges à l'endroit d'Hugo Chavez Frias, la diplomate a dit qu'au plan social, le défunt président était admiré par son peuple grâce à sa politique en faveur des jeunes, des femmes et des pauvres. S'y ajoute le fait qu'il a enseigné à son peuple « la valeur de la solidarité avec les autres peuples du monde » « Merci pour ton admiration pour Nelson Mandela, Patrice Lumumba, Sekou Touré, Marien Nguabi, Thomas Sankara et d'autres héros et héroïques du processus his-

torique en Afrique », a témoigné la diplomate vénézuélienne devant d'autres ambassadeurs et représentants des organisations nationales et internationales invités à cet événement.

Auparavant, une grande messe de requiem en mémoire du héros de la révolution vénézuélienne, le Commandant éternel Hugo Chavez Frias, a été dite à la Cathédrale Sacré cœur de Brazzaville en présence de plusieurs diplomates et autres amis du Venezuela au Congo. « Deux ans après la disparition du président Hugo Chavez, Dieu seul sait, ce qu'il a été pour son pays et pour l'humanité. Prions pour que Dieu lui accorde l'éternité », a dit dans son homélie le Curé de la Cathédrale.

Pour l'ambassadeur de la République bolivarienne du Venezuela au Congo, Norma Borges Rengifo, le défunt président était avant tout un fervent chrétien. « C'est pour cela que nous lui dédions l'amour le plus sincère, demandons à notre Seigneur Jésus-Christ le repos



L'ambassadeur Norma Borges Rengifo

de son âme, et que brille pour lui dans l'éternité la lumière. Il le méritait par son intégrité et son dévouement en sacrifiant une grande partie de sa vie sans relâche à la lutte pour la revendication des droits et la dignité des plus pauvres et des exclus », a relevé la diplomate.

Notons que cette journée com-

mémorative a été marquée par une rencontre au sein de l'ambassade du Venezuela à Brazzaville. Un moment pendant lequel des échanges, témoignages et expositions des mémoires sur l'illustre disparu, ont été organisés.

Nestor N'Gampoula
et Fiacre Kombo

CRISE LIBYENNE

L'Italie veut un plus grand rôle de la Russie

Le Premier ministre Matteo Renzi a rencontré, le 5 mars, à Moscou le président Vladimir Poutine : pas de solution négociée en Libye si la Russie n'est pas impliquée.

En Europe occidentale ces jours-ci, l'heure n'est pas franchement à inviter ou être invité par le président russe Vladimir Poutine. À tort ou à raison, la plupart des capitales de l'Europe de l'ouest et de l'est lui imputent tout ou partie de la dégradation de la crise politique et militaire en Ukraine. Par au moins deux fois, l'Union européenne a décrété des sanctions contre la Russie, dont un embargo commercial fort, dans le but d'asphyxier l'économie de ce pays et ramener ses dirigeants à de meilleurs sentiments.

Mais l'Italie maintient sa diplomatie sur la voie du dialogue avec tous. « Il n'y a qu'avec un ennemi qu'on peut atteindre la paix, pas avec un ami », répète-t-on à Rome à l'envi. Face, par exemple, à la menace que fait peser sur l'Italie le groupe terroriste de l'État islamique, dont le contrôle de pans de territoires de la proche Libye en inquiète plus d'un, l'Italie n'entend pas s'enfermer dans la seule attitude d'exclusion. Tout en restant solidaire d'une diplomatie européenne de fermeté, le Premier ministre ita-

lien Matteo Renzi estime qu'on ne gagnera pas contre l'État islamique en maintenant le président Poutine dans les cordes. C'est pourquoi il s'est envolé jeudi après-midi pour Moscou où il a été reçu, les images télévisées le montrent, à bras ouverts par le président russe. « Nous avons besoin d'une réponse internationale ferme », a dit M. Renzi. « Le rôle de la Russie peut être décisif ; sans la Russie, il est bien plus compliqué de trouver un point d'équilibre ». Le mot équilibre sonne comme un exercice délicat : l'Italie est directement confrontée à la crise libyenne, et elle condamne officiellement les manœuvres prêtées à Moscou dans le délitement de l'Ukraine. Mais c'est une ressortissante italienne, Mme Federica Mogherini, qui est aux commandes d'une diplomatie européenne acquise au renforcement graduel et systématique des sanctions contre la Russie. À Rome, Paolo Gentiloni, ministre italien des Affaires étrangères, est d'avis qu'il ne faut pas tourner le dos à Moscou : « si la Russie retourne à la table de la communauté internationale, nous serons tous plus tranquilles », même s'il est « clair que Poutine doit sortir de l'Ukraine ». Ce point de vue est largement partagé par la majorité et par l'opposition de droite à Rome.

D'ailleurs, l'un des leaders de celle-ci, l'ancien Premier ministre Silvio Berlusconi, ami personnel de M. Poutine, s'est déjà proposé pour jouer les bons offices dans la question ukrainienne.

Mais la question libyenne ne devrait sans doute pas pâtir de la diplomatie des sanctions contre la Russie. Ni même, insiste-t-on à Tripoli, contre la Libye elle aussi sous le coup de sanctions occidentales sur les armes alors que les milices prolifèrent dans le pays. Arguant de son droit de rétorsion aux pressions économiques et diplomatiques, la Russie a commencé à dévisager plus attentivement la face de ceux qui arrivent ou souhaitent arriver chez elle.

Comme l'indiquaient les médias français jeudi, le pays a dressé trois catégories de personnes : celles qui proviennent de pays avec lesquels elle est en froid (Pologne et Ukraine) ; celles de pays avec lesquels on ne peut pas ne pas discuter (Allemagne, France) et celles des pays amis. Dans cette dernière catégorie, l'Italie et la Grèce entendent soutenir une diplomatie de proximité. Toutes estiment que l'embargo contre la Russie a un effet de retournement contre les pays européens, qu'il est contreproductif devant l'avancée du djihadisme aux portes.

Lucien Mpama

L'ONU réduit sa présence dans le pays

Sur un rapport du secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-moon, le Conseil de sécurité a prorogé de quelques semaines seulement le mandat de la Mission d'appui de l'ONU en Libye (Manul), et réaménagé les effectifs onusiens dans le pays.

« La situation en Libye a fondamentalement changé depuis la création de la Manul en 2011 et s'est considérablement détériorée au cours des six derniers mois. Sur la base des conclusions de l'évaluation stratégique, il est recommandé que l'ONU s'adapte à cette nouvelle réalité en déployant une présence souple et flexible axée sur une liste de tâches limitée », a fait savoir Ban Ki-moon.

La situation politique et sécuritaire en Libye, s'est profondément dégradée ces derniers mois. Face à la menace extrémiste et djihadiste, plusieurs pays africains ont appelé la communauté internationale à intervenir en toute urgence dans le pays. « La recommandation tendant à réduire la taille de la Manul ne signifie pas que l'ONU se désengage de la Libye. Au contraire, je considère qu'en recentrant nos priorités nous serons en mesure d'optimiser notre influence concernant les priorités les plus urgentes, tandis que les progrès dans ces domaines ouvriront à leur tour la voie à un engagement accru à l'avenir », a confié le chef de l'ONU.

La résolution adoptée ce 5 mars,

par les membres du Conseil de sécurité qui proroge jusqu'au 31 mars 2015 le mandat de la mission onusienne en Libye, intervient un mois après la publication d'un rapport du secrétaire général de l'ONU recommandant une présence limitée de la Manul.

Une nouvelle séance de pourparlers politiques inter-libyens a démarré le même jour au Maroc pour tenter de réconcilier les deux parlements rivaux notamment l'assemblée de Tripoli et le siège de Tobrouk. Cette initiative diplomatique illustre la prise de conscience de la récente aggravation de la crise libyenne, qui s'est internationalisée avec l'entrée en jeu des jihadistes de l'Etat Islamique combattant déjà en Syrie et en Irak.

« La proximité géographique augmente évidemment les risques pour la Tunisie, l'Algérie et le Maroc », a averti Jamil Sayah, président de l'Observatoire tunisien de la sécurité globale. Il a par ailleurs fait savoir qu'il est nécessaire que ces pays définissent une stratégie commune pour étouffer l'EI dans les frontières libyennes.

Cette réunion des pays du Maghreb marque un tournant dans la résolution de la crise libyenne. Puisqu'auparavant, les voisins de la Libye priorisaient jusqu'à présent la stratégie visant à étouffer le flux de combattants en partance pour la Syrie, l'Irak et la Libye. Selon les services de sécurité, plus de 2000 à 3000 Tunisiens et 1500 Marocains seraient partis combattre aux côtés de l'EI au Moyen Orient et en Libye.

Fiacre Kombo

INTERVIEW

Patrice Passy : «Le temps est venu d'expliquer de l'intérieur ce que des partenaires français peuvent percevoir comme des défauts, voire des défaillances»

Le Franco-Congolais Patrice Passy est intervenu, le Jeudi 5 mars, à la Chambre de commerce internationale de Paris pour sensibiliser les chefs d'entreprise français à l'importance de la prise en compte de la dimension culturelle des affaires pour le développement de leurs activités commerciales en Afrique. Pour Les Dépêches de Brazzaville, le consultant formateur en gestion des problématiques interculturelles en entreprise au sein de la société DB Conseils dont il est Directeur associé, revient sur quelques messages forts de la rencontre organisée par le Comité d'échanges Afrique-France à la Bourse de Commerce de Paris.

Lors de votre intervention, vous avez abordé le réveil identitaire africain. Est-il suffisamment pris en compte par les entrepreneurs français opérant sur le continent ?

L'Afrique souffre des effets mécaniques de la mondialisation et subit particulièrement l'excitation du préfixe multi (multi-partenaires, multi-offres de développement, multi-cultures, multi-confessions, etc.). Pour la première fois les Africains ont le choix entre plusieurs offres de développement économique. Cette possibilité de choisir s'accompagne d'un éveil identitaire, d'une reconnaissance culturelle que doivent prendre en compte les entreprises et entrepreneurs français en quête des relais de croissance en Afrique. Nous constatons sur le terrain qu'il existe trois catégories d'entrepreneurs français. La première prend en compte cet éveil identitaire car, ils sont en Afrique depuis plusieurs années, vivent au quotidien les évolutions culturelles africaines, ils y travaillent et ont fini, non pas par s'assimiler, mais par entrer dans une démarche multiculturelle, c'est à dire de respect de la différence et de la diversité de l'Autre. La seconde catégorie, est composée des entrepreneurs français qui font des allers et retours sur le continent et rencontrent certaines difficultés car le temps ne leur permet pas de s'imprégner de

cette culture. Enfin, le dernier groupe manifeste à l'évidence un intérêt pour le continent et sa diversité culturelle, mais faute de compétence interculturelle et de disponibilité à du mal à interagir en bonne intelligence avec le "nouveau africain". L'Afrique aime à être aimée, c'est presque une profession de foi. Cet amour exige du temps, de la patience, une stratégie sur le long terme, des moyens et de la régularité. Tous les entrepreneurs français qui font du « one shot », ont du mal à épouser les courbes des nouvelles évolutions culturelles africaines.

Les Chinois ont réussi avec leur approche gagnant-gagnant à grignoter des parts de marché conséquentes sur la France bien qu'ils soient présents depuis moins longtemps sur le continent. Quelle a été leur stratégie ?

Contrairement à ce que l'on pense, la Chine est présente en Afrique depuis les années 50. Les Chinois n'ont rien inventé, ils ont reproduit ce que faisaient les Français, mais en retirant l'idéologie agressive du capitalisme. Elle a su partager l'histoire commune des pays non alignés et en mettant en avant des rapports Sud-Sud et de la stratégie d'une offre économique "gagnant-gagnant". La Chine a fait ce que les entreprises occidentales ne peuvent plus se permettre à savoir : réaliser en Afrique des investissements non productifs



Patrice Passy, directeur associé de DB Conseils lors d'une intervention à la Chambre de commerce et d'industrie de Paris

(route, école hôpitaux, stades, chemin de fer, etc.), mais qui ont un fort impact médiatique. Cela leur a permis de se rendre utile, de s'installer par l'image et par l'objet. Les Français l'ont fait dans les années 40/50/60 : ils ont construit des aéroports, des hôpitaux, des routes. La Chine a eu la bonne intelligence d'observer, puis de reproduire presque à l'identique les stratégies françaises de conquête des marchés africains, avec une communication politique en phase avec les attentes africaines, le tout dans un package militaro-diplomatique soutenu par une politique volontariste et financier de l'État. La stratégie a été celle des petits laboratoires (essai-erreur-amélioration continue) dans les domaines porteurs (TIC, matières premières, agriculture), non porteurs (ingénierie publique, prêt à taux zéro, etc.). Ils ont évité tout choc frontal avec la puissance française en mettant en place une stratégie de la petite porte (financer des projets à perte, mais permettant la

mise en place de l'infrastructure nécessaire aux projets structurants rentables). La Chine s'est présentée en amie venue aider d'autres pays en difficulté en leur permettant de gagner. Ce qui n'est pas faux puisque la croissance africaine actuelle est tirée presque par la Chine.

L'importance de l'aspect culturel intégré dans les négociations commerciales avec la Chine et Moyen Orient semble occulté par les entreprises françaises dès lors qu'il s'agit de l'Afrique. Pourquoi ?

Quand la France était en situation de monopole, elle n'avait pas de difficultés. Ce sont les Français qui ont créé le marché africain. L'arrivée de la Chine est venue déranger le système. Elle a mis en avant toutes les faiblesses, tous les défauts, trahi toutes les négligences de la relation commerciale antérieure. Et c'est cela que la France tente de régler.

N'est-ce pas exposer les

Africains que de dévoiler aux autres tous nos ressorts culturels et schémas mentaux ?

Le but de mon intervention à la CCI de Paris ce matin sur le thème «La dimension culturelle des affaires : quelle importance pour vos activités commerciales en Afrique ? » était d'inciter les entreprises françaises exportatrices à prendre en compte la dimension culturelle dans leur relation avec l'Afrique. Depuis une dizaine d'années, nous avons développé une expertise rare en France à savoir le management des diversités franco-africaines. L'objectif pédagogique est d'expliquer l'Afrique et les Africains aux Français. De décoder nos moeurs, us et coutumes pour mieux se faire comprendre et priver de terreau français des stéréotypes sur l'Afrique. La diversité est une richesse, il s'agit d'enrichir l'Autre par notre explication du monde et de nos fondamentaux culturels. Ainsi que le disent les Chinois : « On ne connaît une personne que dès l'instant où elle ouvre sa bouche ». Les Africains veulent désormais se faire connaître et présenter leurs ressorts culturels, car nous souffrons tous d'un problème de communication, de valorisation identitaire, de positionnement social. C'est ce combat que l'on mène dans les écoles de management, de commerce, les instituts, les chambres de commerce et d'industrie pour expliquer de l'intérieur, ce que des partenaires français peuvent traiter comme des défauts, voire des défaillances alors que pour nous, culturellement, il s'agit de l'ensemble de nos réponses créées par nos groupes pour faire face aux sollicitations de la nature.

Propos recueillis par Rose-Marie Bouboutou



3G Services

Devenez Certifié



LES COMPETENCES INFORMATIQUES ET LES CERTIFICATS INTERNATIONAUX

3G Services organise à Brazzaville dès le 16 Mars 2015, Un programme de formation Cisco avec certification internationale sur le Réseau Informatique intitulé : Cisco Certified Network Associate **Routage et Commutation**
Coût: A partir de 450 000 F/payable en tranches Durée: 2 Mois Horaires: 18H Public: Entreprise & Individuel

CCNA Partie 1-1 (ICND1)	Interconnexion de périphériques Cisco, fonctions du routage, Ethernet et LAN, IOS Cisco, Réseaux sans fil, Comprendre la commutation, Maximiser les bénéfices de la commutation, Comprendre les problèmes de commutation.
CCNA Partie 1-2 (Suite ICND1)	Configuration du Routeur Cisco, paquets réseau, Cisco SDM, Utilisation du routeur Cisco comme serveur DHCP, Accès aux périphériques distants, Technologies WAN, Routage statique, Gestion des périphériques Cisco.
CCNA Partie 2-1 (ICND2)	Implémentation de VLAN et des Trunks, Maximiser la performance avec le Spanning Tree, Maintenance des Réseaux Commutés, Opérations de routage, VLSM, Routage Dynamique, le protocole OSPF.
CCNA Partie 2-2 (Suite ICND2)	L'EIGRP, Les ACL, NAT et PAT, Solutions VPN, Connexion WAN avec PPP, Connexion WAN avec Frame Relay.

A la fin de la formation nous vous préparons à l'examen de Certification Cisco.
Pour les inscriptions et pour tout renseignement veuillez nous contacter aux coordonnées suivantes:
Tel : 050745167/066779255 Email : contact@3g-universel.net

CHRONIQUE

Mieux défendre notre patrimoine culturel

Le patrimoine culturel se définit comme l'ensemble des biens, matériels ou immatériels ayant une importance artistique et ou historique révélée. Il peut être la propriété d'une entité privée ou celle d'une entité publique mais l'ensemble de ces biens culturels qui constituent un pan historique de notre civilisation doit impérativement se préserver, se restaurer, se sauvegarder et être montré au public, soit de façon exceptionnelle, soit de façon régulière.

L'on considère ainsi le patrimoine dit « matériel », constitué en grande partie de paysages construits, d'architecture et d'urbanisme, mais aussi de sites archéologiques et géologiques, de certains aménagements de l'espace agricole ou forestier, d'objets d'art et mobilier, du patrimoine industriel. Le patrimoine immatériel quant à lui peut être multiforme et se définir par des chants, costumes, danses, traditions gastronomiques, jeux, mythes, contes, légendes, etc.

L'idée générale que l'on doit se faire du patrimoine, c'est qu'il symbolise un héritage légué par les générations précédentes et qu'il faut transmettre intact ou enrichi aux générations futures, relevant ainsi du bien public et du bien commun. D'où l'impérieuse nécessité de le protéger mais surtout de se braquer lorsqu'il est mis en péril. Hélas, nous assistons depuis l'aube des temps à un acharnement et à une destruction quasi obsessionnels des biens culturels avec une réelle amplification au vingt et unième siècle ; il faut s'en offusquer et bien comprendre que c'est notre humanité qui est menacée d'effacement et de disparition.

Ce qui s'assimile bien plus qu'à une tragédie culturelle, c'est, en allant dans le sens de la Directrice générale de l'Unesco, cette question de sécurité. Parce qu'elle alimente le sectarisme, l'extrémisme violent, les conflits et, partant, le terrorisme.

En Irak et ailleurs, ce sont bien des groupes armés islamistes qui saccagent le patrimoine mondial. Du musée de Ninive à Mossoul, aux Bouddhas de Bâmiyân en Afghanistan, les extrémistes saccagent systématiquement le patrimoine culturel à grands coups de massues, prétextant que ces sculptures millénaires qui préexistaient à la naissance de leurs religions respectives, représentent à leurs yeux des divinités païennes, donc ne représentent à leurs yeux aucun intérêt. Les Bouddhas de Bâmiyân en Afghanistan, ces statues bouddhistes monumentales bâties entre le IIIe et le Ve siècles témoignent de plus 1500 ans de la grandeur de notre humanité. Au nord-est de Kaboul, elles ont subi des tirs d'artillerie après avoir été décrétées «idolâtres». Pendant plus de 25 jours, des centaines de Talibans ont afflué de tout le pays pour les détruire, à coups de roquettes et de dynamite et par la même occasion, les trésors du Musée de Kaboul, de Ghazni et d'Herat ont aussi été détruits.

Le cas de l'Afghanistan est loin d'être unique, partout où le terrorisme s'installe, il reproduit le même schéma. En Irak, à Tombouctou au Mali, et même en Libye les islamistes ont démolé et profané de nombreux mausolées à coup de pelleuse, une bibliothèque et une université ont également été les cibles d'actes de destruction et de pillage. En Tunisie, un mausolée de saint du XIIIe siècle vient d'être détruit. Ces actes doivent être condamnés et leurs auteurs poursuivis par les institutions nationales et internationales.

Le patrimoine ancestral de Tombouctou a été ébranlé avec une telle violence qu'il a permis de déchiffrer l'objectif clair des islamistes «détruire tous les mausolées». Au total, ils parvinrent à en détruire sept sur les seize que compte «la cité des 333 saints», classée au patrimoine mondial de l'UNESCO.

La liste est longue de cette abomination qui se confond assez tristement à une opération de communication pour s'affirmer comme interlocuteurs des crises, lorsque l'on évoque avec plein d'émotion et de tristesse le sac de la bibliothèque de l'Institut Ahmed-Baba au Mali, dans laquelle étaient entreposés des milliers de manuscrits anciens, dont certains dataient du XIIIe siècle. Pourquoi cet acharnement ? Pourquoi une telle obstination ? L'intolérance étant le maître mot de cet harcèlement, comment comprendre et expliquer que l'on veuille rayer tout ce qui ne correspond pas à sa propre vision religieuse ? Notre civilisation serait-elle en proie à un contrat dont les termes auraient pour finalité son éradication et serions-nous revenus au temps des croisades ?

Il faut prôner l'ouverture des religions et cultes rayonnants, tant dans le domaine des arts, de la littérature que des sciences ou de la médecine où tout le monde a sa place.

Il y a fort heureusement des hommes et des femmes qui tentent de porter secours aux biens de mémoire et de culture. Mais ces initiatives individuelles utiles s'avèrent de nos jours insuffisantes. Elles nécessitent une plus grande appropriation par les peuples de la signification de ces biens culturels et un plus grand mouvement institutionnel dans la foulée de la « coalition internationale contre le trafic illicite des biens culturels » que l'on qualifie également de « crime de guerre » lancé par l'Unesco.

Ferréol Constant Patrick Gassackys

MÉMOIRE

Des archives sur Pierre Savorgnan de Brazza remis au Congo

C'est en présence du président de la République Denis Sassou N'Guesso et de son hôte de marque, le Premier ministre du Sao Tomé et Principes, que l'ambassadeur du Congo en France, Henri Lopes, a remis officiellement un certain nombre de documents d'archives au Mémorial Pierre Savorgnan de Brazza par le biais du ministre de la Culture et des arts qui à son tour les a remis à la conservatrice des lieux, Belinda Ayessa, le 6 mars dernier.

Constitués de l'original de la lettre de nomination du sergent Malamine comme chef provisoire de la station française de Ncoua, d'une lettre de Pierre Savorgnan de Brazza à l'un de ses compagnons les plus prestigieux, Charles de Chavannes, de 21 lettres, qui s'échelonnent sur huit années, de Pierre Savorgnan de Brazza à Décassez et de quelques autres documents, dont une copie originale

mesuré la portée pour la mémoire collective de générations de congolais. Et vous avez admis qu'il n'était pas juste que la figure tutélaire du fondateur de notre ville capitale restât enfouie dans l'obscurité des conflits de mémoires. Ce chemin tracé par vous nous lie au passé ; il ouvre inexorablement vers cet avenir porté par le désir de connaissance de notre histoire



Le ministre remettant l'échantillon à la directrice des lieux

du traité conclu entre le chef Ngaliémé agissant au nom du Makoko, souverain des Batékés du Congo et Pierre Savorgnan de Brazza, enseigne de vaisseau, agissant au nom de la France ; ces documents de nature à enrichir les archives du Mémorial Pierre Savorgnan De Brazza qui sont au total au nombre de 29, marque la relance d'un processus évolutif et continu pour la récupération des archives du Congo.

En effet, il y a 135 ans que le destin lia l'histoire de ce qui deviendra la ville capitale aux fructueuses aventures de Pierre Savorgnan de Brazza. Ce fils de noblesse italienne, venu des lointaines collines de Castel Gandolfo, qui sut montrer, au nom de la France, combien l'ouverture aux mondes-autres devait conduire des peuples à se connaître et- pourquoi pas à s'apprécier, a déclaré Belinda Ayessa, dans son mot de circonstance.

S'adressant au chef de l'Etat, la directrice du Mémorial, dit : « L'insigne honneur que vous nous faites par votre présence à la cérémonie de remise d'une partie des correspondances de Pierre Savorgnan de Brazza marque de façon particulière l'événement qui vient, une fois de plus, consacrer la vocation du Mémorial Pierre Savorgnan de Brazza d'offrir aux chercheurs, acteurs culturels et aux visiteurs d'horizons divers une suite de références nourricières de l'histoire de notre pays... »

Puis d'ajouter: « Cette œuvre est d'abord la vôtre. Vous en avez

dont vous êtes un grand témoin. Acteur avisé de cette même histoire, vous en incarnez aussi les ambitions dans un monde qui bouge, dans un monde qui avance. »

En effet, en lui-même, l'événement ne consacre pas seulement le rapprochement entre de Brazza, qui repose dans ce prestigieux Mémorial, et ses œuvres. Il signifie un peu plus que cela : la constitution progressive d'un fonds documentaire propice à la recherche et au développement d'un cadre de travail scientifique. Voilà pourquoi l'acquisition de ces correspondances est un pas de plus dans l'élaboration patiente du patrimoine de ce lieu symbolique.

La directrice du Mémorial s'est dite persuadée que le trésor que les Congolais viennent de recevoir mettra en lumière la brève période, comprise entre 1880 et 1904. ... C'est donc pour préserver de l'oubli de cette histoire que le Mémorial Pierre Savorgnan de Brazza se réjouit d'être le lieu de ressourcement des cultures où jeunes et moins jeunes pourront découvrir ou réapprendre le vivre-ensemble entre peuples épris de paix et de liberté.

Le transfert de ces archives constitue un premier pas vers la longue marche

Pour Henri Lopes, même si cette acquisition est modeste par le nombre de pièces concernées, elle constitue tout au moins un premier pas. Car en fait, elle permettra d'abord d'éclairer la per-

sonnalité et d'illustrer l'action du patron éponyme de la ville capitale du Congo. Elle constituera ensuite un fond symbolique susceptible de créer un phénomène d'amorce pour l'acquisition d'autres documents capitaux nécessaire à l'écriture de l'histoire du Congo.

Aussi, ce n'est pas un seul fait de hasard si le Congo a pu obtenir ces pièces. Elles appartenaient à Alain Lecomte, un collectionneur de pièces d'art africain, qui était sollicité par différents collectionneurs, notamment américains. Mais grâce à la compréhension du chef de l'Etat congolais, Denis Sassou N'Guesso, efficacement relayé par le ministre d'Etat Firmin Ayessa, l'ambassadeur Henri Lopes a négocié ses achats au profit de l'Etat congolais. Pour ce faire, il n'a pas manqué de remercier le président de la République pour lequel, sa réaction sur cette question n'a pas nécessité de plaider. Elle a été immédiate, et l'ordre d'agir ferme. Tout simplement parce qu'il a perçu et compris que la récupération de ces manuscrits constitue un enjeu national capital.

Henri Lopes, s'est référé du prestigieux poète du mouvement de la négritude, Léon-Gontran Damas, qui au milieu du siècle dernier, lançait un cri pathétique : « Rendez-les moi, mes poupées noires ». D'où, il s'est interrogé sur où sont passées les poupées noires du Congo.

« En tout état de cause, rassurons-nous, les conservateurs actuels de ces richesses ne recevront pas nos demandes de restitutions comme des comportements d'hostilité ni comme un mouvement d'ingratitude. Tel n'est pas la mentalité des chercheurs. Ces transferts peuvent fort bien faire l'objet de négociations apaisées afin d'acquiescer, selon les cas, soit la pièce authentique, soit des copies authentifiées. La technologie moderne, notamment la numérisation, rend aisé ce genre d'opération. » Avant de proposer comme thème de méditation cette remarque d'un prix Nobel de la Paix bien connu, Elie Wiesel : « Un homme sans passé est plus pauvre qu'un homme sans avenir ».

Pour le ministre de la culture et des arts, la documentation épistolaire dont le Congo prend possession permet effectivement de mieux pénétrer les Congolais du dessin véritable de Pierre Savorgnan de Brazza. Elle plonge les Congolais dans les tréfonds de l'âme de cet explorateur pétri d'humanisme et de générosité. Puis a garanti que ces archives si précieuses seront préservées comme la prunelle des yeux.

Enfin, Jean Claude Gakosso a salué l'opiniâtreté et la pugnacité de la directrice du Mémorial, Belinda Ayessa. La cérémonie était agréementée par l'artiste musicienne Oupta et le comédien Sidobé Cœur-à-cœur le Guru.

Bruno Okokana

GOUVERNEMENT

Rumeur persistante sur un probable remaniement

La dernière lettre de Matata Ponyo à ses ministres leur enjoignant de ne pas encore former de cabinets est perçue comme un signe avant-coureur.

À peine formé, le gouvernement de Cohésion nationale que dirige le Premier ministre Matata Ponyo est déjà sous la menace d'un remaniement. Celui-ci risque d'intervenir dans les prochaines semaines, bien avant les cent jours traditionnels qui astreignent chaque exécutif à présenter son premier bilan pour évaluation. Dans la ville haute, tout le monde en parle. Ce qui, au départ, avait tout l'air d'une simple rumeur, tend de plus en plus à se confirmer. Dans les milieux de la majorité présidentielle (MP), des langues se délient pour certifier cette démarche voulue irréversible. Quelques noms des probables ministres circulent déjà dans les cercles politiques restreints pour annoncer ce chambardement imminent.

Au-delà des considérations techniques liées à l'efficacité du gouvernement, c'est plus la donne politique qui motiverait une telle option, apprend-on. D'après des indiscretions recueillies en haut lieu, il appert que les délégués de l'opposition républicaine seraient principalement visés par ce gouvernement. Et pour cause ? Leur mentor, Léon Kengo wa Dondo, ne serait plus en phase avec la majorité présidentielle comme l'attestent ses récentes prises de position notamment sur la modification de la loi électorale. Les stratèges de la MP seraient sur le point de sacrifier le deal passé avec lui au profit d'un nouveau à conclure avec un parti de l'opposition ayant pignon sur rue dans le sens d'un partage du pouvoir pouvant influencer sur le cours des événements.

D'après des sources au faite du dossier, il appert que des négociations seraient très poussées entre l'UDPS d'Étienne Tshisekedi et la MP qui tient à avoir la deuxième force politique du pays dans son giron dans une perspective de maintien au pouvoir. L'échange qu'avait eu dernièrement à Bruxelles le speaker de la chambre basse, Aubin Minaku, avec Étienne Tshisekedi rentrait, selon certaines sources, dans ce cadre. L'objectif serait d'obtenir le soutien de l'UDPS au candidat de la MP de 2016 en échange du poste de Premier ministre. Les tractations seraient en cours. Rien n'indique que ce parti phare de l'opposition mordra à l'hameçon, lui qui est initiateur d'un nouveau plan de sortie de crise pour sauver le pays. Avec son sempiternel credo de récupération de l'impérialisme usurpé par le pouvoir kabiliste après les scrutins de 2011, l'UDPS paraît ne pas être partie prenante dans ce schéma au risque de se compromettre par rapport à son idéal politique.

En tout état de cause, quelle que soit la suite qu'aura à réserver ce parti de l'opposition à cette requête, certains cadres de la MP demeurent néanmoins constants dans leur logique de remaniement pendant que d'autres le considèrent comme sans objet préférant donner à l'actuel gouvernement l'occasion de poursuivre ses tâches de consolidation de réformes structurelles en vue de libérer la croissance. Toutefois, la dernière lettre de Matata Ponyo à ses ministres leur enjoignant de ne pas encore former de cabinets laisse perplexes de nombreux observateurs qui s'interrogent déjà sur l'opportunité de ce remaniement qui tend à diviser la MP.

Alain Diasso

JUSTICE

Le Belge Francis Belliz encourt cinq à vingt ans de prison

Agé de 74 ans, père de trois enfants, divorcé et en séjour irrégulier en RDC depuis 2011, ce ressortissant belge est accusé de viol sur deux filles congolaises de 11 et 13 ans.

Le procès du sujet belge accusé de viol sur mineures s'est ouvert le vendredi 6 mars dernier au tribunal de grande instance de Kinshasa. Pour cette première audience de reconnaissance des charges, il s'est agi notamment d'identifier les parties et le principal inculpé. En attendant la prochaine audience fixée au 20 mars, Francis Belliz, 74 ans sonnés, reste détenu au Centre pénitentiaire et de rééducation de Kinshasa (CPRK). Lors de sa présentation par la police, il a reconnu en partie les faits mis à sa charge et demandé pardon.

Des sources judiciaires, il appert que le belge avait été arrêté sur dénonciation d'une de ses victimes. Père de trois enfants et divorcé, Belliz est en séjour irrégulier depuis 2011. Il aurait abusé de

deux jeunes filles congolaises âgées de 11 et 13 ans qu'il employait à son domicile comme servantes. Ces dernières ont fini par se muer en esclaves sexuelles pour assouvir ses bas instincts. Les faits se seraient déroulés à Kimwala dans la commune de Ngaliema dans la périphérie ouest de Kinshasa où le Belge avait pris ses quartiers.

Si les faits qui lui sont reprochés sont avérés, Belliz risque de cinq à vingt ans de prison, la constitution de la RDC prohibant strictement le viol sur mineure. L'Ambassade de Belgique à Kinshasa garde un mutisme sur l'affaire préférant ne pas s'ingérer dans ce qui est du domaine de la vie privée. Et d'ailleurs les lois belges n'autorisent guère toute interférence dans des cas consulaires individuels. Toutefois, l'incriminé reçoit une assistance consulaire et, à en croire l'agence Belga, un avocat pro deo lui a même été trouvé. Dossier à suivre.

A.D.

FINANCES

Le système bancaire s'organise en provinces

Kananga, la capitale du Kasaï Occidental, accueillera très bientôt la succursale de la First Bank Nigeria (FBN Bank). Cette nouvelle confirme l'intérêt porté sur les marchés intérieurs par le secteur bancaire en pleine mutation.

À en croire l'ACP, les autorités kasaïennes ont insisté sur la nécessité pour la FBN Bank de procéder au lancement de la micro-finance. Il s'agit, ont-elles insisté, de répondre efficacement aux besoins de la tranche démunie de ses administrés. Une requête qui a abouti à l'ouverture de la succursale de cette banque qui développe une politique de proximité.

Le groupe international FBN Bank représente 75% de l'actionnariat de FBN RDC. Récemment, le groupe originaire du Nigéria où il occupe la première place a décidé d'uniformiser le nom de toutes ses filiales africaines. Pour rappel, le groupe FBN Bank figure parmi les banques les plus importantes de l'Afrique subsaharienne. Il s'est déployé dans cinq pays africains, en l'occurrence le Ghana, la Sierra Leone, la Gambie, la Guinée Conakry et le Sénégal.

C'est en septembre 2014 que l'ex-Bic devient FBN Bank RDC. Et sur le plan géographique, la banque a affirmé être bien déployée sur l'étendue du territoire national, de Moanda dans le Bas-Congo à Uvira, une ville du Sud-Kivu. Comme l'a reconnu l'Association congolaise des banques (ACB), la bancarisation en

RDC est en train de prendre de l'ampleur. Un chiffre peut témoigner de la progression : 50 000 comptes bancaires en 2001 contre 5 millions actuellement. Même en deçà de la moyenne africaine, le phénomène de bancarisation n'en est pas moins une révolution des habitudes des Congolais.

Au-delà, il faut signaler tous les efforts visant à encourager l'épargne et réduire la sous-bancarisation. Et le déploiement des banques vers les provinces intérieures du pays est l'un des résultats probants de cette nouvelle vision. L'ACB a fait état des stratégies mieux peaufinées pour former la population à la culture bancaire. À cela, il convient d'ajouter d'autres initiatives majeures, notamment la réforme du change, le projet du code des investissements du secteur bancaire, le débat sur le risque prudentiel, les mesures préventives, le développement des académies bancaires, la centrale des risques, etc.

Les banques ont joué un rôle important au changement du paysage économique de la RDC. Outre le soutien apporté aux réformes économiques actuelles, le système bancaire a réussi à financer les opérateurs économiques qui contribuent de manière significative au développement. Pour l'ACB, la croissance bancaire a un impact sur la pauvreté et contribue d'ailleurs à la naissance d'une classe moyenne qui accède à la consommation.

Laurent Essolomwa

INSÉCURITÉ À L'EST

Persistance des atteintes aux droits humains

Les exactions commises contre les civils par des groupes armés et des membres des forces de l'ordre sont toujours monnaie courante dans cette partie du pays, en croire l'ONG Oxfam.

« L'insécurité sécurisée ». Telle est l'intitulé du dernier rapport de l'ONG Oxfam présenté le 6 mars à Kinshasa. Ce document fait le point sur la situation sécuritaire dans l'est de la RDC depuis la signature en février 2013 de l'Accord de paix d'Addis-Abeba. Force est de constater qu'aucun progrès notable n'a été enregistré dans cette partie du pays, nonobstant cet accord par lequel la RDC s'engageait à une réforme du secteur de la sécurité pendant que ses voisins promettaient de ne soutenir aucune rébellion sur le sol congolais. Le constat auquel est parvenu Oxfam dans ses investigations menées entre août et septembre 2014 ayant ciblé seize villages des deux Kivu est simplement alarmant. Plusieurs dizaines de groupes armés locaux et étrangers continuent à commettre des exactions contre les civils comme si de rien n'était et s'adonnent à cœur joie dans des affrontements entre eux pour diverses raisons (ethniques, foncières ou économiques). Cette étude

met en exergue le peu des progrès accomplis en matière de consolidation d'une autorité tangible et légitime de l'État dans de nombreuses parties de l'Est de la RDC. La présence de la police et d'autres acteurs étatiques dans la région ne signifie pas forcément un retour au calme. La rengaine des autorités affirmant que la situation est sous contrôle est constamment démentie dans les faits car les communautés locales vivent toujours dans l'insécurité, note l'ONG.

Citant des personnes interviewées lors de l'enquête, Oxfam indique que plusieurs atteintes aux droits humains (violences physiques, taxes illégales, vols, etc.) sont souvent le fait des services de sécurité, l'armée et de la police sous-payés. Aussi la protection que tout citoyen est en droit d'exiger de l'État est-elle monnayée dans cette partie du pays où certaines localités sont partagées entre les représentants de l'État et les groupes armés au grand dam de la population. « Souvent, la présence de représentants de l'État ne garantit pas la protection des civils contre les violences et les atteintes à leurs droits », affirme le rapport.

A.D.

DIVISION 1/PLAY-OFF

Le derby de Kinshasa entre DCMP et V.Club reporté

La grande affiche de la quatrième journée de play-off de la 20e édition du championnat national de football -Division 1- entre Daring Club Motema Pembe (DCMP) et l'AS V.Club a été reporté à une date non déterminée par la Ligue nationale de football (Linafoot).

La Linafoot a reporté à une date ultérieure le derby de Kinshasa entre le Daring Club Motema Pembe (DCMP) et l'AS V.Club. Ce choc comptant pour la quatrième journée de play-off de la 20e édition du championnat national de football -Division 1- qui devrait avoir lieu, le 8 mars, au stade Tata-Raphaël de Kinshasa. L'institution organisatrice de cette compétition nationale de football a visiblement accédé à une demande de report probablement de V.Club qui a laissé partir plus de six joueurs dans la sélection de moins de 23 ans ; les Léopards jouent ce week-end au stade Prince-Louis-Rwagasore de Bujumbura contre les Hirondelles pour les éliminatoires des Jeux africains prévus à Brazzaville du 18 au 31 juillet. Les joueurs de V.Club retenus en sélection U23 sont les défenseurs Ruddy Makwekwe, Lomalisa Mutambala, Dido Bafola, Katalayi Mpumbu, Glody Ngonda, Moyindo Kirenge et Mutumosi Peter. Rappelons que les deux équipes s'étaient rencontrées cette saison à la première phase du championnat national et V.Club l'avait emporté par un but à zéro sur une magnifique balle

arrêtée d'Héritier Luvumbu Nzinga. Alors que ce derby kinois est reporté, l'autre choc de la quatrième journée entre Sanga Balende et TP Mazembe a été maintenu à Mbuji-Mayi. Mais en attendant les affiches du week-end, Mazembe est premier au classement de play-



Vue d'une action lors du derby entre V.Club et DCMP au stade Tata-Raphaël à la Division 1

off avec neuf points en trois matchs. FC Lupo est deuxième avec huit points en quatre matchs joués. V.Club occupe la troisième position avec sept points en trois rencontres, Lubumbashi Sport est quatrième avec six points en trois matchs livrés, et CS Don Bosco cinquième avec cinq points en quatre rencontres jouées. Shark XI FC vient à la sixième place avec deux points en trois matchs. Sanga Balende est septième avec un point pour une seule sortie. DCMP se retrouve à la huitième position avec un petit point en trois matchs joués, devant JS Groupe Bazano (un point en trois matchs) et le FC MK, dixième avec aucun point engrangé en trois journées.

Martin Engimo

7° ART

Le festival Cinéma au féminin lance un appel à films

En cours jusqu'au 4 avril, la proposition de l'Association des femmes cinéastes congolaises (AFCC) s'adresse à leurs pairs établis dans les onze provinces du pays en prévision de la deuxième édition de son événement envisagé du 26 au 30 mai à Kinshasa.

Le nouveau rendez-vous cinématographique initié depuis l'an dernier par l'AFCC entend se développer encore plus. En effet, cette année, il ne sera pas simplement question de diffusion car il est désormais prévu une compétition. Il s'agit là d'une nouvelle option offerte aux participantes au festival Cinéma au féminin (Cinef) de sorte à « encourager la production des films des femmes en RD Congo », affirme la jeune association coordonnée jusqu'ici par la réalisatrice Clarisse Muvuba.

On comprend dès lors mieux que l'appel à films de la deuxième édition lancé depuis une semaine, soit le 3 mars, ne se limite pas à Kinshasa. C'est dire qu, même si la capitale demeure l'hôte de l'événement à venir et son siège, il n'en reste pas moins qu'il espère recevoir et mettre en compétition onze films, un pour chacune des provinces du pays.

En ce qui concerne les critères de sélection des films, l'AFCC en énonce trois. En premier lieu, il est exigé que le film proposé soit « réalisé par une femme congolaise ». Ce, avec l'option que dans le cas où s'agirait d'une œuvre réalisée par un homme, néanmoins « le sujet doit traiter des problématiques de la femme ». Ce serait dans ce cas le duo réalisateur-film à propos féminin qui pourrait s'avérer une chance de sélection dans ce cas. Quant à la dernière exi-



L'affiche de la première édition du festival Cinéma au féminin

gence, elle porte sur le fait que « la femme doit avoir le rôle principal » du film présenté en compétition. L'AFCC signale que les films vont concourir pour quatre prix, à savoir celui du « meilleur film documentaire », « meilleur film fiction », « meilleure actrice » et « meilleure histoire ». Les réalisatrices et réalisateurs intéressés n'ont qu'à faire parvenir leurs œuvres à l'adresse suivante : Avenue de l'Antenne, quartier Basoko GB - Ngaliema. Ou alors contacter l'AFCC en joignant les numéros de téléphone ci-joints : 084 39 220 13, 0997 629 655. Ce, jusqu'à la date limite de réception des DVD fixée au 4 avril.

Nioni Masela

COUPES AFRICAINES INTERCLUBS

Mazembe contre Sundwons et V.Club face à Ferroviario en 16^{es} de finale

Les deux clubs de la RDC exemptés du tour préliminaire de la 19e édition de la Ligue des champions d'Afrique et de la 12e Coupe de la Confédération africaine de football, notamment le TP Mazembe de Lubumbashi et l'AS V.Club de Kinshasa, connaissent désormais leurs adversaires respectifs en seizièmes de finale.

Les Corbeaux du Katanga s'opposeront aux Sud-Africains de Mameodi Sundowns. Le match aller est prévu pour le week-end du 13, 14 et 15 mars au Lucas Moripe Stadium de Pretoria en Afrique du Sud alors que le match retour aura lieu deux semaines plus tard au Stade TP Mazembe de la commune de Kamalondo à Lubumbashi.

Au tour préliminaire de la Ligue des champions 2015, Mamelodi Sundowns a écarté de son chemin la formation de Saint-Michel United FC des Seychelles (1-1 aux Seychelles et 3-0 à Pretoria avec un doublé de l'international sud-africain Surprise Moriri et un but de Katlego Mashego). L'entraîneur français de Mazembe, Patrice Carteron, devra donc faire attention à cette formation sud-africaine habituée des compétitions africaines et que Mazembe a d'ailleurs eu à affronter par le passé. Coaché par le Sud-africain Pitso Mosimane, Sundowns est actuel second de la Premier league sud-africaine derrière le leader Kaiser Chiefs.

Pour sa part, l'AS V.Club de Kinshasa va se mesurer en seizième de finale de la Coupe

de la Confédération à l'équipe de Ferroviario de Beira de Mozambique. Le match aller est programmé au week-end du 13, 14 et 15 mars au stade Tata-Raphaël de Kinshasa, et avant que les deux équipes se retrouvent à nouveau à Beira pour le match retour le week-end du 3, 4 et 5



V.Club de Kinshasa

avril. Le staff de l'équipe vice-championne d'Afrique conduit par l'entraîneur Florent Ibenge assisté de son adjoint Zico Kiadivila devra se pencher sur cette formation mozambicaine qui est présente dans les compétitions africaines depuis plusieurs années. On rappelle que les deux autres clubs congolais engagés en compétitions africaines se sont qualifiés pour les seizièmes de finale. Sanga Balende de Mbuji-Mayi, tombeur de Recreativo do Libolo d'Angola au tour préliminaire de la Ligue des champions, s'opposera à Coton Sport de Garoua du Cameroun. Et le FC MK de Kinshasa, bourreau de l'Étoile du Congo en 32es de finale de la Coupe de la Confédération, en découdra avec Al Ahli Shendy du Soudan.

M.E.

JIKO

Perspective du dialogue des cultures pour la paix dans les Grands lacs

Censée réunir à Goma vingt-quatre jeunes du Rwanda, de la RDC et du Burundi depuis le 5 mars jusqu'au 26 mars autour d'un salon créatif, artistique, artisanal et culturel, l'organisation est à l'image du foyer traditionnel bâti avec trois blocs de pierres, un moment convivial de partage et d'entretien.



Présenté au public tel « un concept purement africain qui symbolise l'unité et le dialogue », à l'instar du Jiko, le fameux foyer traditionnel, outil incontournable d'usage courant pour la cuisine dans la région des Grands lacs, le projet en cours baptisé du même nom est porteur d'une grande ambition. Il se tient donc dans le même esprit que le premier, savoir que « c'est autour du Jiko que des dialogues ont lieu et que des conflits sont résolus ». Et partant, l'association des jeunes rwandais, burundais et congolais a en vue de « préparer le mets délicat de

l'échange, de la tolérance et de la pacification à travers des activités créatives ».

Jiko se veut cet espace où chacun des vingt-quatre jeunes des trois nations voisines « s'engage à être la pierre qui soutient la marmite du développement à travers les intérêts partagés ». Aussi entendent-ils mettre à profit les plus ou moins vingt jours de leur atelier de création artistique pour la fabrication d'objets et d'un nombre important d'œuvres d'art sur la base d'échanges. Les dites œuvres seront exposées et vendues à la fin de l'atelier.

Jiko est une initiative de l'Union des jeunes artistes dessinateurs et peintres (Ujadp) qui entend de la sorte « affirmer ses dix ans d'expression et de survie », soutient-elle. En effet, c'est depuis dix bonnes années que par le biais de l'art, elle s'est employée, affirme-t-elle, à ce que les jeunes continuent de « développer des idées, des vocations ainsi que des réalisations qui sont devenues des alternatives à la guerre et ses conséquences à l'est de la République démocratique du Congo ». Et donc, pour cette fois, l'Ujadp perçoit Jiko comme une sorte de « chantier de la paix », lequel chantier, explique-t-on, « souhaite proposer cette année une série d'ateliers, animations et expositions qui vont permettre aux jeunes de la région des Grands lacs de dire haut et fort leur volonté de vivre en harmonie et de reconnaître la différence comme une richesse ».

N.M.

HUMEUR

Quand la société a plus de cadres que de sages !

Oui, les cadres ressortissants de telle ou telle localité se sont retrouvés dans la salle de réunion de la structure X pour débattre des questions du développement socio-économique de leur localité. Une très bonne initiative certes mais qui devient confuse lorsqu'au lieu de parler des questions liées à l'essor socio-économique, ces cadres versent dans d'autres débats. D'où la nécessité d'avoir de vrais sages. Un sage : c'est cet homme qui ne réunit pas les autres pour leur demander d'aller casser. Un sage, ajoutons-le sans hésitation, doit tirer les leçons du passé surtout si ce passé est amer. Un sage ne se livre jamais au désordre. D'où la nécessité pour un pays d'avoir autant de sages que de cadres.

Nous voulons à travers cette exclamation susciter un débat autour de ce vocable, car le constat est que trop de gens s'auto-proclament « sages ». Loin de nous l'idée de faire ce que feront les philosophes : chercher à tout prix à cerner tous les contours du vocable « sage », nous nous efforcerons de donner sa connotation salutaire pour tous. Un « sage » est un homme qui a suffisamment d'expérience, un savoir et de bon sens et qui sait « comment bien agir en toutes circonstances ». Être sage ne renvoie pas systématiquement au fait d'être titulaire d'une suite illimitée de « diplômes », mais plutôt à la dimension « pratique » sur le terrain, au sein de la communauté.

En Afrique, cela est connu de ceux qui ont passé un peu de temps dans les villages, les sages étaient souvent sollicités pour la résolution des différends de diverses natures. C'est là l'une des marques importantes d'un sage. Conciliateurs ils étaient sans oublier leur entretient.

Mais il y a quand même des choses qui poussent à s'interroger, car trop de confusions naissent entre le sage et le cadre. Le commun des mortels dans la plupart du temps crée un quiproquo et cela est bien visible dans nos quartiers. Tenez ! Lorsqu'il est programmé une rencontre des sages ressortissants de telle ou telle localité, on constate une bousculade de tous ceux qui ont le BAC, ont séjourné sur les campus universitaires ou visité les amphes, ceux-là qui ont obtenu la Licence, etc. Surtout tous ceux à qui s'adjugent le titre de « docteur » ! Tous s'auto-proclament « sages ». Pire encore, ils refoulent ceux qui ont des diplômes inférieurs au baccalauréat comme si le cadre moyen n'existe pas. Et la grande confusion est là. On est cadre et on devient automatiquement sage. On sait qu'un titulaire de doctorat qui crée un parti aux allures ethnocentriques est loin d'être sage.

Ce qui est vrai, cette transformation, facile et rapide, des réunions des « cadres » en retrouvailles de « sages ». En réalité, lorsqu'il est question de parler de sage, on devrait s'arrêter un tout petit peu car la signification de ce mot appelle à plusieurs vertus. N'est pas sage qui le veut, mais c'est la manière de vivre, d'être qui confèrent ce statut. Et là encore ! Un sage a ce quelque chose qui se dégage de lui et qui le rend différent des autres. Ni trop instruit, ni religieux, ni politique, même s'il peut être tout cela et autre. Bref, passions, émotions et subjectivités lui sont étrangères.

Pour revenir aux cadres, ceux-ci ne s'arrêtent pas à cette confusion et ils vont jusqu'à se dire des « notables de telle ou telle contrée ». Or la notabilité est un domaine réservé aux seuls initiés.

Les sages et les notables ont des missions salutaires, constantes et non émotionnelles tandis que des cadres sont plus guidés par leur référence académique ou la logique des « gros diplômés universitaires » n'est toujours pas celle du terrain social là où le sage parvient facilement. Cessons donc de considérer tous les cadres comme des sages.

Faustin Akono

PROJET LISUNGI

La formation des membres des Comités communautaires de ciblage a commencé

Après le lancement du projet Lisungi, système de filets sociaux le mois dernier à Pointe-Noire, une formation des formateurs a été organisée le 6 mars à Pointe-Noire à l'intention des membres du bureau des onze comités communautaires (CCC) de ciblage des quartiers de l'arrondissement 2 Mvou par la délégation de l'Institut national de la statistique (INS) conduite par Christophe Massamba, chef de mission dans la mise en œuvre du projet Lisungi.



La formation des formateurs des quatre membres des 11 comités communautaires de ciblage issus des assemblées générales ouvre une série d'autres formations à venir devant permettre aux membres du CCC d'intérioriser les concepts de pauvreté afin de mieux identifier les ménages pauvres sur le terrain. Après cette formation, les membres du bureau formeront à leur tour les autres membres du comité communautaire de ciblage « Au cours de cette formation, il a été passé en revue les outils nécessaires dans l'accomplissement de ce travail à savoir la fiche

de ciblage communautaire des ménages et la fiche signalétique de ciblage communautaire des ménages pauvres. Aussi, il a été expliqué le questionnaire que comporte ce document » a dit Christophe Massamba. Ainsi, après le signalement du ménage très pauvre aux autres membres de l'assemblée générale, l'élaboration de l'état récapitulatif des ménages pauvres ciblés par les agents communautaires, la base de cette formation initiale, une autre étape de la formation est prévue avant la constitution

de la base de données qui sera validée et servira pour identifier les ménages pauvres susceptibles de bénéficier des transferts monétaires. L'Institut national de la statistique a été choisi pour appuyer le projet Lisungi à mieux identifier les ménages pauvres qui vont bénéficier des aides financières du gouvernement et de la Banque mondiale. Des allocations qui selon le chronogramme du projet vont commencer à être affectées aux bénéficiaires à partir du mois de mai prochain.

Hervé Brice Mampouya

La ville océanne manque toujours de schéma directeur d'urbanisme

La coordination du Projet eau électricité et développement urbain (PEEDU) et le cabinet KEIOS se sont retrouvés le 6 mars à Pointe-Noire pour examiner le rapport d'étude et d'analyse du schéma d'urbanisme de Pointe-Noire. Cette activité s'est déroulée en présence de Pierre Justin Makosso, deuxième vice-président du Conseil départemental et municipal de Pointe-Noire ainsi que Jean-Jacques Youlou, directeur général du développement urbain et de l'habitat.

L'urgence s'impose car trente ans après, la planification urbaine des années 80 doit être revue pour répondre aux enjeux d'aujourd'hui. Et cette mission a été confiée au cabinet d'étude KEIOS dévelop-

pement consulting afin d'assister le gouvernement congolais et les autorités municipales des deux grandes villes du pays dans l'élaboration de nouveaux instruments de cohérence territoriale et de planification stratégique urbaines. Ces instruments devraient permettre d'orienter le développement urbain en fonction des exigences d'aménagement du territoire, et de faire face aux enjeux démographiques, environnementaux et économiques urbains de ces deux villes à savoir Pointe-Noire et Brazzaville.

Il était prévu que dans une première phase, le consultant KEIOS produise un rapport diagnostique de l'état actuel des deux villes. Et ce travail devait normalement

s'exécuter en douze mois. Malheureusement neuf mois après, les choses semblent stagner. Pendant cet atelier, les participants ont noté certaines faiblesses sur le rapport présenté par le cabinet KEIOS. On reproche au cabinet KEIOS de n'avoir pas pu élaborer une cartographie de la ville de Pointe-Noire aux 50 millièmes comme il était prévu mais également d'avoir manqué d'effectuer des enquêtes socio-urbaines. « Nous avons donc demandé au cabinet KEIOS d'améliorer une fois de plus ce document, de compléter certaines informations pour que dans les meilleurs délais un rapport définitif soit adopté », a dit Jean-Jacques Youlou.

Hugues Prosper Mabonzo

Un homme tué par la foudre

C'était aux environs de 13 heures quand un jeune homme âgé entre 16 et 17 ans a été frappé par la foudre. Le drame s'est produit le 06 mars dans le quartier Mpaka 120, non loin de l'église Louzolo.

D'après les témoignages, ce jeune homme se trouvait dans la maison avec ses frères quand il est sorti sous la pluie pour aller découper

une branche d'arbre débordant dans les airs. Ce dernier serait donc monté sur l'arbre afin d'accomplir son acte. Malheureusement, quelques minutes après, il est frappé par la foudre et projeté au sol. Malgré l'intervention, le jeune homme a fini par succomber. Il a rendu l'âme devant ses amis et voisins du quartier médusés et incapables d'expliquer ce

qui venait d'arriver au leur. «C'est étrange ! », disent certains. «C'est rare», ajoutent d'autres. Mais ce qu'il faut signaler c'est qu'à Pointe-Noire la foudre cause souvent des dégâts au sein de la population et cela bien souvent après une grande pluie. Mais dans la plupart des cas, les dégâts sont d'ordre matériel.

H.P.M.

Le « fumbu » et ses vertus expliqués aux populations

Un focus sur le thème « Domestication du gnetum » a été organisé le 4 mars à la Chambre consulaire de Pointe-Noire par le Service national de reboisement (SNR), dans le cadre des festivités marquant la Journée mondiale de la femme. Ce, en présence de Lambert Imbalo, directeur général du SNR.



La tribune officielle pendant la causerie-débat sur le gnetum crédit photo «Adiac»

Présent dans tous les départements du pays, le gnetum ou « fumbu » dans les départements Sud, « coco » dans la partie septentrionale du pays, est malheureusement en voie de disparition dans la sous-région en général, et au Congo en particulier. D'où la mise en place du projet de domestication de cette denrée alimentaire tant prisée par la population. Ce projet amorcé en 2011 sur la base d'un partenariat entre la FAO et le SNR, vise à assurer un appui technique et vulgariser la technique de domestication du fumbu en milieu rural. Voilà qui justifie la tenue de ce focus.

Martine Haouena-Bidié, technicienne en foresterie, agent du ministère de l'Economie forestière, chef des travaux à la Station forestière de Youbi, district de Madingo-Kayes dans le département du Kouilou a développé le thème principal, à savoir : « La domestication du gnetum ». Tandis que la tradi-thérapeute Rose Sayi, a édifié l'assistance sur «les vertus du gnetum dans la médecine naturelle.» Les origines du gnetum, produit forestier non ligneux d'Afrique centrale, son intérêt socio économique, les conséquences de sa disparition, sa culture ou sa domestication sont les différents sous thèmes dévelop-

pés par Martine Haouena-Bidié qui, après avoir défini la domestication comme l'art de maîtriser les techniques de production d'une espèce sauvage ou d'un plant forestier sous le contrôle d'un technicien ou vulgarisateur, à expliquer les techniques appliquées et les différentes étapes à franchir par les boutures façonnées, avant qu'elles ne deviennent des jeunes plants. Selon elle, « la domestication du gnetum permet de réduire les risques des conflits des populations vivant dans un même voisinage et travaillant dans les mêmes plantations en forêt. Sa mise en champs peut accroître les gains de ces populations et améliorer leurs conditions de vie, mais aussi réduire la dégradation de la masse forestière et contribuer à la conservation de la biodiversité.» Il ressort aussi que le gnetum est riche en magnésium, potassium, fer et en protéines végétales. « Il a une grande valeur nutritive, son abondance permet de renforcer l'offre alimentaire des populations, des groupements d'intérêts com-

munitaires et des particuliers. Sa disparition va appauvrir davantage les ménages et certains peuples autochtones, sans oublier l'augmentation vertigineuse de son coût sur le marché », a renchéri Martine Haouena-Bidié. Il faut dire que la domestication du gnetum intègre la politique gouvernementale, en matière de gestion durable des forêts congolaises et la promotion de l'économie verte. C'est ainsi que l'Etat congolais a lancé des programmes visant la vulgarisation des techniques de propagation et de production des boutures, la formation des praticiens sur les techniques des récoltes durables et la commercialisation des produits. Clôturant ces retrouvailles, Lambert Imbalo, directeur général du SNR a encouragé les initiatives de tous les acteurs oeuvrant dans la valorisation des produits non ligneux qui, selon lui pourraient bénéficier de l'appui du département de l'Economie forestière.

Hervé Brice Mampouya

JOURNÉE MONDIALE DU THÉÂTRE

La troupe « Les pétroliers » se prépare pour le 53^e anniversaire

L'information a été donnée ce jeudi 5 février par, Charles Baloukou, comédien et metteur en scène. L'Espace du trentenaire est retenu pour abriter les festivités vendredi 27 mars prochain



Une scène préparatif de la troupe théâtrale les pétroliers

En effet selon Charles Baloukou, à l'occasion de cette journée, la section arts dramatiques du Comité paritaire de gestion des œuvres sociales (CPGOS) de la société Total E&P Congo présentera une pièce intitulée « La liberté des autres », du dramaturge congolais Caya Makhélé mise en scène par Charles Baloukou.

« La liberté des autres » est une œuvre dans laquelle l'auteur chante un hymne sur la liberté de vivre, de lire, de penser par soi-même, de créer et de procréer. Cette pièce représente aussi un acte de courage basé sur une culture démocratique et de paix, l'auteur donne à réfléchir sur la condition humaine. Dans un pays imaginaire traversé par divers pénuries et habité par des personnes ivrognes qui rêvent reformer le monde à leur manière, où les femmes mariées sont victimes de plusieurs maux contrairement aux femmes célibataires.

Créé en 2003 sous le nom « Les pétroliers », ce théâtre est l'une des grandes compagnies théâtrale en République du Congo. Il est composé d'une quinzaine de sociétaires avec un répertoire varié, son siège artistique est situé à l'Espace du trentenaire : CPGOS, dans le premier arrondissement Lumumba. Le metteur en scène Charles Baloukou est né le 25 février 1953 à Pointe-Noire. Il a une expérience nationale et internationale, celui-ci a effectué plusieurs tournées à l'extérieur notamment en Corée du sud, au Sénégal, en RDC, en Angola, en Guinée Bissau.

Séverin Ibara

Consultez nos nouveaux sites internet !

- Ergonomiques et esthétiques
- Un fil d'information en continu pour suivre l'actualité en temps réel
- Des focus sur les informations phares
- Différentes entrées possibles, par département, par thèmes...
- Un site très illustré avec de nombreuses photos, vidéos...
- Des dossiers thématiques notamment sur la diaspora, le foot, la culture...

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE



www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

Un rendez-vous quotidien incontournable

INTERVIEW

Rémy Ayayos Ikounga : « Nous disputons la Ligue des champions avec les mêmes ambitions qu'hier, c'est-à-dire la gagner »

Dans l'interview qu'il a accordée le 6 mars à la presse, le président de l'Athlétic club Léopards de Dolisie a souligné que la contre-performance des représentants congolais en préliminaire des compétitions africaines sera un argument de taille pour booster la détermination et l'engagement de ses joueurs.

Les Dépêches de Brazzaville : Avec quelles ambitions l'AC Léopards ouvre-t-il sa saison africaine de la Ligue des champions ?

Rémy Ayayos Ikounga : Nous allons dans cette compétition de la Ligue des champions avec les mêmes ambitions qu'hier. C'est-à-dire la remporter même si comme je l'ai souvent dit, cette ambition paraît parfois trop poussée. Mais je demeure convaincu que nous avons des armes pour y arriver.

L.D.B. Pensez-vous disposer d'un effectif capable de répondre à vos ambitions ?

R.A.I. Parlant de l'effectif, nous avons gardé les 85% des deux dernières années. Cet effectif nous a permis déjà de remporter une compétition africaine, d'arriver en phase de poules de la Ligue des champions et dernièrement, en demi-finale de la Coupe de la Confédération. Ce qui veut dire que, cet effectif était déjà brillant, même si on n'était pas totalement satisfait des résultats obtenus. Parce que, nous visions un peu plus. Mais nous avons tiré des leçons de nos insuffisances. Nous bâtissons une équipe à l'aide du temps. Nous avons pu apporter quelques joueurs de plus pour étoffer davantage en qualité notre groupe; nous avons fait confiance à un autre technicien pour diriger ce groupe et nous pensons que fort de notre expérience et de

l'expertise de notre entraîneur actuel, nous pouvons légitimement penser aller plus loin dans la compétition.

L.D.B. Quels enseignements tirez-vous des deux premières expériences de l'AC Léopards en Ligue des champions ?

R.A.I. Il faut partir d'un postulat selon lequel la Ligue des champions est une compétition très élevée. Il ne faut pas la sous-estimer. Et les adversaires sont, à chaque étape, plus coriaces encore. Il y a eu quelques manquements qui ont été mis à nu après les blessures constatées. Et la coordination du staff technique n'avait pas été à mon sens, à la hauteur. Tout cela, nous avons résolu de corriger mais sans faire table rase de tout ce qui a été bâti déjà. Et nous espérons sur ce qui est, pour améliorer le groupe dans ses prestations. Nous avons parlé aussi de la qualité de notre terrain. Nous avons fait la commande d'un gazon synthétique mais qui ne peut qu'être posé au bout de trois ou quatre mois de travail. Cela aurait perturbé, en tout cas, nos prestations au niveau national et devrait obliger l'AC Léopards à livrer ses matches dans un autre stade du pays. Ce qui n'arrangerait vraiment pas nos supporters. Donc, nous allons nous contenter du terrain actuel. Je profite de cette occasion pour saluer l'expertise et la disponibilité de l'actuel directeur du stade qui s'efforce de rendre ce terrain quelque peu praticable.



L.D.B. Vous commencez la compétition face à Gor Mahia à Nairobi au Kenya ; Vous allez jouer en altitude. Quelles sont les précautions qui ont été prises pour faire face à cette situation ?

R.A.I. Il serait pertinent que cette question soit particulièrement adressée au coach. Mais notre jeune préparateur physique, le jeune Franco-roumain, qui nous a rejoints depuis un mois et demi, s'est attelé avec les équipements dont il dispose, à faire travailler les joueurs déjà dans ce sens. Même pendant le stage que l'équipe a effectué à Yaoundé, cet aspect a été pris en compte. Mais nous avons des équipements nécessaires pour préparer au niveau respiratoire et au niveau du don d'énergie, nos jeunes à affronter cette difficulté que vous soulignez-là.

L.D.B. Que vous inspire la sortie

prématurée des trois représentants congolais en compétition africaine ?

R.A.I. Je suis d'abord le premier peiné à constater ce qu'on peut appeler une bérézina parce que trois représentants congolais qui tombent dès les préliminaires, cela n'honore pas notre football qui, au demeurant, a montré tout dernièrement une image prometteuse à la CAN. Mais en y réfléchissant, on peut penser que les équipes n'avaient pas eu une très bonne préparation. Et la tâche était d'autant plus ardue pour les Diables noirs par exemple qui affrontaient un mastodonte du continent (le Raja de Casablanca) qui a bien préparé son entrée en compétition. Mais je vous avoue que je m'attendais à de meilleures performances des deux autres clubs du pays, à savoir l'Etoile du Congo et le Club athlétique renaissance aiglon(..) Il faut avoir l'honnêteté de reconnaître que les deux adversaires des clubs congolais n'étaient pas redoutables. L'équipe de MK Etanchéité n'est pas très connue de la scène africaine. Elle n'a pas une grande expérience. J'avais une forte espérance de voir l'Etoile du Congo même après l'échec à Owando se qualifier à Kinshasa et le Club athlétique renaissance aiglon se qualifier après sa défaite de 2-0 à Lomé parce que cela était rattrapable. Je pense que cela est dû à la mauvaise préparation des clubs. Je terminerais en prenant l'exemple de l' Etoile du Congo que cette équipe nous présente un beau visage de notre championnat actuel. C'est le moment aussi de nous demander si notre championnat est d'un bon niveau. Car comment comprendre que l'Etoile du Congo, qui se comporte très bien dans le championnat, se casse la figure dès la première

sortie en RDC contre un club moyen ? Nous devons y réfléchir.

L.D.B. Les trois équipes étant éliminées au tour préliminaire. Sentez-vous maintenant tout le poids de la responsabilité ?

R.A.I : Cette mésaventure aura de l'impact sur notre position au classement CAF. Parce que nous avons aujourd'hui la possibilité d'aligner quatre équipes. Mais les trois premières quittent la compétition de façon prématurée. Cela peut certainement nous coûter cher. Mais c'est un argument de plus pour nous, de nous motiver, arborant le drapeau national et portant le flambeau du sport congolais. Il s'agit pour nous de lutter avec beaucoup d'engagement et de patriotisme.

L.D.B. L'AC Léopards étant resté seul à défendre le drapeau national, quel message lancerez-vous au douzième homme, les supporters et les Congolais ?

R.A.I. Cette question vient bien à propos. Aujourd'hui nous avons le regret de constater que l'AC Léopards reste l'unique club congolais à compétition en Afrique. Je vais aujourd'hui lancer un appel strident à tous les sportifs congolais et à tous les Congolais puisqu'avec la CAN, nous avons constaté que même au-delà des sportifs estampillés comme tels, la nation entière suit désormais le sport. Je peux donc lancer un message à tous les Congolais en sollicitant leur appui multiforme comme je le dis souvent et particulièrement leur pensée positive et leur prière pour que l'AC Léopards aille toujours de l'avant dans cette compétition africaine qui, je le répète, est très difficile.

James Golden Eloué

RÉFLEXION

François parmi les loups ...

Il y avait eu, en 2010 et 2013, ces deux livres passionnants, « Confessions d'un Cardinal et « L'Espérance du Cardinal », qui annonçaient sans bien sûr en donner la clé le grand changement que vit aujourd'hui l'Église Catholique avec l'élection du Pape François (1). Il y a maintenant ce livre, au titre très brutal mais probablement très juste, qui vient de faire son apparition sur les rayons des librairies : « François parmi les loups » (2).

Écrit par un journaliste du quotidien italien La Repubblica, Marco Politi, qui connaît les arcanes du Vatican au point d'avoir prévu et annoncé la démission de Benoît XVI, l'ouvrage explique en un peu moins de trois cents pages l'ampleur des défis que le Pape François entend relever. Il fait apparaître le contraste saisissant existant entre cet homme qui rassemble autour de lui des millions de fidèles lors des voyages qu'il entreprend à travers le monde et l'univers clos, replié sur lui-même, placé entre

les mains de quelques hiérarques, qu'est devenue au fil du temps la Cité du Vatican.

Au cœur du débat se trouve la question clé de la gouvernance de l'Église Catholique qui, pour des raisons historiques, se trouve concentrée à Rome où la Curie était, jusqu'à une date récente, dominée par des prélats italiens tout puissants. Engagée lors du Concile Vatican II la « refondation » de l'Église ne va pas sans mal car elle se heurte à des obstacles multiples parmi lesquels figure en très bonne place la gestion de ses finances, laquelle manque pour le moins de clarté et nourrit de multiples conflits au sein même de la Curie.

C'est d'ailleurs au terme d'une réflexion personnelle douloureuse menée depuis son élévation au Trône de Pierre que le Pape Benoît XVI parvint à la conclusion qu'il n'avait aucune chance de mener à bien les réformes nécessaires de l'Église. Et c'est la conviction intime de la plupart des prélats convoqués à Rome pour désigner son successeur qui

aboutit à l'élection, le 13 mars 2013 et pour la première fois dans l'Histoire, d'un homme venu du tiers-monde, l'Argentine, et donc étranger au système sur lequel repose depuis des siècles l'Église.

Comme Marco Politi le montre de façon précise, le Pape François a tiré des expériences vécues par ses prédécesseurs la conviction qu'il ne pourra résoudre les multiples problèmes de gouvernance qui se posent à cette institution deux fois millénaire qu'en brisant les barrières élevées au fil du temps entre la Papauté et les fidèles. Mais il n'est pas certain qu'il y parvienne dans le temps qui lui est imparti du fait de son âge, de sa constitution physique, mais aussi des oppositions qui se font jour au sein de la Curie afin de l'empêcher d'agir.

Sans aller jusqu'à prédire l'avenir l'on peut dire aujourd'hui sans grand risque de se tromper que le Pape François ne parviendra à faire bouger les lignes au Vatican qu'en s'appuyant résolument sur les peuples de ce que l'on appelait jadis le « tiers-monde » et qui constituent aujourd'hui le « monde émer-

gent ». L'Afrique, l'Amérique Latine, l'Asie sont à l'évidence au cœur de la stratégie qu'il doit suivre s'il veut rendre à l'Église catholique son dynamisme, sa foi en l'avenir, son influence dans l'évolution des sociétés humaines.

Il ne suffira cependant pas, pour y parvenir, de multiplier les déplacements hors du Vatican. Il faudra également conférer aux Cardinaux et aux Évêques du monde émergent le pouvoir qui leur manque à Rome, là où se trouve concentrée la gouvernance vaticane. Et c'est bien là l'essentiel du problème que Pape François doit résoudre aujourd'hui s'il veut que l'Église catholique reprenne sa marche en avant.

Les loups sont loin, très loin d'avoir rentré leurs griffes.

(1)Parus en 2010 et 2013. Auteur : Olivier Le Gendre. Editions JC Lattès.

(2)Paru en 2015. Auteur : Marco Politi. Editions Philippe Rey.

Jean-Paul Pigasse